

Pèlerinage des Saints de la Brie

&

Vénération des reliques

Depuis plus de dix siècles, se perpétue à Jouarre le Pèlerinage des Saints de la Brie, chaque lundi de Pentecôte. Cette longue tradition, intimement liée à la vie de l'Abbaye bénédictine, s'apparente aussi à une lourde responsabilité lorsque sa signification semble s'estomper, que la connaissance de ce patrimoine fait défaut.

C'est pourquoi un petit groupe de personnes, habituellement impliquées dans l'organisation du pèlerinage, s'est réuni dernièrement, en lien avec les responsables pastoraux. Nos rencontres se sont déroulées à l'Abbaye de Jouarre, entre septembre 2018 et février 2019.

Nous avons orienté notre recherche en trois directions, qui correspondent aux trois parties de cette synthèse : historique, théologique et pastorale. Ce travail n'a pas de prétention exagérée ; il se veut d'abord un outil au service de la vie de foi d'une Eglise locale, au service du rayonnement culturel d'un bourg et d'une région dont les racines plongent dans cette longue et riche tradition.

Bonne lecture !

I. Repères historiques.....	5
RELIQUES ET VENERATION A TRAVERS LES AGES¹	4
<i>Quelques notions de vocabulaire.....</i>	4
<i>Bref aperçu du statut civil et canonique des reliques³</i>	5
<i>Considérations diverses quant aux reliques⁵</i>	6
LES SAINTS VENERES A JOUARRE	7
<i>Saint Agilbert et saint Ébrégisile</i>	8
<i>Sainte Telchilde et sainte Aguilberte¹²</i>	10
<i>Saint Potentien et saint Savinien.....</i>	13
<i>Sainte Jule, ses compagnes et saint Claudien</i>	16
<i>Saints Innocents</i>	20
<i>Saint Vérien, saint Marcellien, saint Secundien.....</i>	20
<i>Saint Hilaire et saint Prix.....</i>	21
<i>Saints Apôtres</i>	22
<i>Sainte Pélagie</i>	23
<i>Sainte Jeanne de Chantal et saint François de Sales</i>	25
<i>Sainte Marthe</i>	27
<i>Sainte Marie-Madeleine</i>	27
<i>Sainte Bertille.....</i>	27
<i>Saint Loup</i>	27
<i>Saint Ayoul.....</i>	28
<i>Saint Gratus</i>	29
<i>Sainte Rose de Viterbe⁶⁰</i>	29
LES CHASSES DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE JOUARRE	30
<i>Localisation et « départs » des châsses</i>	31
<i>Ouvertures et restauration des châsses</i>	31
<i>Les châsses du XIII^e siècle.....</i>	33
<i>Les châsses des XVI^e et/ou XVII^e siècles</i>	33
<i>La châsse du XVIII^e siècle ou « châsse de Cristal »</i>	34
LE PELERINAGE DE PENTECOTE A TRAVERS LES AGES.....	35
<i>De l'origine du Pèlerinage de Pentecôte⁶⁸.....</i>	35
<i>Procession(s) des reliques, de l'Ascension à la Pentecôte.....</i>	36
SOURCES & ANNEXES	40

II. RÉFLEXIONS THÉOLOGIQUES.....49

Introduction.....	49
I - L'histoire du culte des reliques	49
a. La vénération.....	49
b. Ce que dit l'Eglise	50
2. Ce que l'on vénère.....	51
a. Vénération, non adoration !	51
b. Une personne vivante	51
c. La résurrection de la chair.....	52
3. La forme du culte.....	53
4. Le but ultime	54
5. Pèlerinage et vénération des reliques à Jouarre	55
Conclusion.....	56

III. ASPECTS PASTORAUX.....57

1. Enquête : diffusion et retours	57
2. Récolte des données	57
3. Interprétation des données	59
4. Brève synthèse	59

En guise de conclusion.....60

Partie I : repères historiques

RELIQUES ET VENERATION A TRAVERS LES AGES¹

Les premiers corps de Chrétiens à bénéficier d'honneur posthume sont ceux des martyrs. Bien que la frontière entre superstition et spiritualité – ainsi que l'exploitation commerciale qui en découle – ait participé à la scission de l'Église, le Concile de Trente (1545-1563) se positionne en faveur du culte des reliques, considérant que les Saints ont été des membres vivants du Christ et le temple de l'Esprit Saint, à l'œuvre dans leur vie et dans leur corps, se basant sur la première lettre aux Corinthiens.

Pour être considérée comme valide, la relique se doit d'être placée dans un reliquaire scellé, c'est-à-dire avec un sceau (généralement de cire) non brisé.

La soie était exigée dans la liturgie pour envelopper les corps des serviteurs de Dieu.

Quelques notions de vocabulaire

Le terme « relique » vient du latin *reliquiae, -arum*, féminin pluriel qui désigne « les restes » et fait référence en matière liturgique aux restes, sacrés, du Christ, des saints ou des bienheureux, on le trouve pour la première fois en ce sens chez Saint Augustin².

Les reliques sont ce qui reste d'un Saint (ou d'un Bienheureux) sur terre après sa mort, on peut les classer en quatre catégories :

- les reliques insignes : elles sont corporelles et concernent corps, tête, bras, avant-bras, cœur, langue, main ou jambe (excepté le tibia) ainsi que la partie du corps par laquelle le saint a subi le martyre ;
- les reliques corporelles non insignes : elles correspondent au reste du corps ;
- les reliques réelles : ce sont les vêtements, objets qu'utilisait le saint mais aussi les instruments qui ont servi à son martyre ;
- les reliques représentatives : ce peut être le cercueil mais aussi les linges ou objets qui ont été au contact des ossements (cf. l'épisode relatif à l'épidémie de Choléra et au culte de Saint Claudien, page 14).

Symbolisme des couleurs, parfois utilisé pour la présentation des reliques :

- rouge : martyr
- blanc ou doré : pureté
- bleu : Vierge Marie

Bref aperçu du statut civil et canonique des reliques³

d'après Stéphane Boiron, professeur à l'Université de Paris Sud, et Anne-Violaine Hardel, responsable du service juridique de la C.E.F.⁴

Chez les Romains, le tombeau est considéré comme sacré et il est interdit de déplacer un sarcophage ou de porter la main sur ce qui s'y trouve. Bien que cette inviolabilité ait été rappelée dans le Code théodosien et dans le Code de Justinien (1^{er} tiers du VI^e siècle), il y avait dès cette époque des translations et des divisions de reliques.

En effet, chez les Grecs où cette inviolabilité n'existait pas, la pratique était acceptée et les transferts se sont rapidement multipliés en Orient. Les églises d'Occident recevaient donc assez facilement des reliques provenant d'églises d'Orient mais non l'inverse. À la fin du IV^e siècle, les premières reliques arrivent officiellement en Gaule (Rouen, Tours) mais le culte des Saints et de ces dernières reste marginal et principalement autour de reliques venues d'ailleurs, le respect des morts restant ancré en Gaule comme en Occident encore assez longtemps.

Le culte des reliques ne sera officialisé en Occident qu'au début du Moyen-Âge bien que le statut de ces dernières reste flou jusqu'au XVII^e siècle : sont-elles choses temporelles ou choses spirituelles... ?

Commerce et propriété des reliques

Leur inaliénabilité – et donc l'impossibilité de les vendre – découle du droit romain et est confirmée dès la fin du Moyen-Âge mais fut de tout temps difficile à sanctionner pour l'Église.

Les trafiquants de reliques encouraient théoriquement *a minima* l'excommunication – non pour vol puisque les reliques corporelles ne peuvent

appartenir par leur nature à personne (voir ci-après) – mais pour irrespect du corps des défunts ou simonie (délit correspondant à la vente ou l'achat d'une chose spirituelle). Cependant, au cours des siècles, l'Église a pu parfois encourager ce commerce, notamment lorsqu'il s'est agi de soustraire les restes des Saints aux mains des infidèles ou dans le cas de reliques corporelles insignes particulièrement rares ou anciennes (l'on peut songer à la couronne d'épines acquise par Saint Louis par exemple).

Le Code de 1983 est formel (canon 1190 §1 : « *il est défendu de vendre les reliques* »).

L'appropriation par des personnes privées quant à elle n'est pas concernée par ce commerce : l'Église ne l'a jamais condamnée totalement mais a tâché de restreindre celle qui concerne des restes particulièrement précieux.

Du point de vue civil, la question de propriété est tranchée à l'article 16 du Code Civil « *le corps humain, ses éléments et ses produits ne peuvent faire l'objet d'un droit patrimonial [...]. Les conventions ayant pour effet de conférer une valeur patrimoniale au corps humain, à ses éléments ou à ses produits sont nulles* ».

Dès le haut Moyen-Âge, les reliques revêtent un caractère spécifique dans la vie « politique », en effet les grands personnages juraient / prêtaient serment sur les Écritures ou bien sur des reliques (on peut noter l'argument de Guillaume le Conquérant pour rattacher à sa cause l'Occident contre le roi anglo-saxon Harold qui avait prêté un faux serment).

Considérations diverses quant aux reliques⁵

Des reliques qui s'ordonnent

Lors de la rédaction d'un catalogue ou d'un inventaire de reliques (ces derniers ont lieu très tôt, dès l'an mil environ), l'ordre qui est suivi est celui de la préséance liturgique. Ainsi, l'on énonce (et l'on sort les châsses et reliquaires dans le même ordre généralement) les reliques du Christ puis celles de la Vierge, de saint Jean-Baptiste, des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs et des saintes femmes, avec quelques changements lorsque l'on est en présence du saint patron du monastère par exemple.

« Usages » des reliques

S'il est délicat de parler d'usage ou d'utilité des reliques, l'on peut néanmoins observer les épisodes où les populations ont eu recours, à travers les âges, à ces dernières :

En premier lieu, on peut citer les processions – puisque c'est l'objet du présent travail : que ce soit pour demander l'intercession des Saints en matière de salubrité, de météorologie, de protection, parfois même de catastrophes (cf. l'incendie dans le quartier de Jouarre où l'on dépêcha la châsse et les reliques de saint Potentien p.11) ou que ce soit pour rendre grâce et commémorer l'arrivée ou la translation du Saint à l'abbaye.

En second lieu, certaines sont également chargées d'un pouvoir thaumaturgique (cf. les miracles et guérisons liées au vénérable Agilbert p. 6 ou sainte Telchilde p.9).

En troisième lieu, l'on ne peut omettre de citer les questions politiques et financières ; les abbayes ou églises possédant des reliques attirent des pèlerins et par conséquent une économie non négligeable ; le bourg de Jouarre s'est sans doute développé en particulier du fait de la notoriété de l'abbaye et des reliques qui y étaient conservées. De même, l'instauration d'une foire aux dates de la Procession de la Pentecôte (qui se poursuit de nos jours avec la traditionnelle fête foraine) a-t-elle permis de profiter de la présence des pèlerins et visiteurs, et ce qu'il s'agisse de la période pré-Révolutionnaire ou de la période plus contemporaine lors même que les reliques n'étaient plus dans les mains de l'abbaye, voire même étaient désormais dans l'héritage municipal. Dans le même ordre d'idées, l'assise politique (et le prestige des seigneuries ecclésiastiques) était-elle liée aux reliques présentes et vénérées sur le territoire, et la découverte (ou l'invention) de nouvelles reliques permettait-elle de rehausser, de redynamiser l'endroit.

LES SAINTS VENERES A JOUARRE

Le présent chapitre présente la vie des Saints dont les reliques sont contenues dans les châsses conservées à l'église paroissiale, ainsi que leurs liens avec l'abbaye Notre-Dame et la communauté chrétienne locale dans la limite des connaissances actuelles.

Selon les cas, il s'agit de saints ayant vécu à Jouarre (Telchilde, Agilbert, Ébrégisile, Aguilberte, Bertille) ou de saints appropriés par le culte des reliques apportées à l'abbaye.

Saint Agilbert et saint Ébrégisile

Biographies

Frère de sœur Telchilde, première abbesse de Jouarre, **Agilbert** semblerait avoir été un disciple de saint Adon, fondateur de l'abbaye : il y fait bâtir le mausolée familial dit de Saint-Paul ermite. Puis il part en Irlande vers 660 pour enseigner les saintes Écritures. Il devient successivement évêque de Dorchester et de Winchester. Il est connu aussi sous le nom d'Agilbert of Wessex, dont il fut le second évêque et où il travailla à remplacer les rites celtiques par ceux de l'Église romaine. De retour en France à la mort de l'évêque de Paris, Importun, Agilbert fut élu pour lui succéder en 664. Il gouverna son diocèse avec charité et vigilance. Rien ne prouve qu'il soit mort à Jouarre, il est probablement mort à Paris, entre 679 et 690, puis inhumé dans la crypte familiale à Jouarre⁶.

Saint **Ébrégisile** (ou Ébrigisile), issu d'une noble famille de la région de Meaux, était apparenté à saint Authaire et frère de sainte Aguilberte, seconde abbesse de Jouarre. Il était religieux de la Communauté d'hommes fondée dans cette abbaye par Adon. Sa sainteté étant connue dans la région, il fut élu évêque de Meaux par le Clergé et le peuple à la mort de saint Pathus (vers 684). « *Il consola l'Église de Meaux de la part qu'elle venait de faire par la sainteté de ses mœurs et la sagesse de son gouvernement.* »⁷ Il fut inhumé à Jouarre, selon son désir, dans la partie des cryptes qu'il avait fait construire et qui porte son nom.

Dans le Propre de 1625 de l'abbaye⁸, saint Ébrégisile est honoré le 31 août.

L'abbaye et les reliques

Le 13 octobre 1627, les reliques de saint Ébrégisile furent retirées de son tombeau et déposées dans une châsse et son chef dans un reliquaire. L'évêque de Nantes, Mgr Philippe Cospéan, officiait, en présence de la reine Marie de Médicis. Lors de cette translation, son anneau épiscopal fut retrouvé : sur la pierre était gravé saint Paul, ermite, à genoux devant une croix, avec un corbeau au-dessus de la tête. Les abbesses se servirent de cet anneau jusqu'à la Révolution.⁹

Les ossements d'Agilbert furent découverts fortuitement en 1632 au cours de travaux dans la crypte (dans un autel de la chapelle supérieure dite de saint Martin), et identifiées par un capucin grâce à une inscription à demi effacée. Elles furent ajoutées dans la châsse de saint Ébrégisile.

Le procès-verbal d'ouverture de la **châsse des évêques** de 1854 indique la présence de deux coffrets :

- **Saint Ébrégisile** : des fragments d'os iliaques droit et gauche, un fémur droit presque entier, un fémur gauche en deux parties, un tibia, un péroné, un calcaneum droit, un fragment de calcaneum gauche, un astragale gauche, un humérus droit entier, une moitié de radius droit, un métatarsien, une rotule, un petit fragment de côte, plusieurs autres petits ossements.
- **Vénérable Agilbert** : deux omoplates, les corps de deux humérus d'un autre sujet (qui furent retirés à la fermeture), huit côtes, onze vertèbres dorsales et lombaires, le sacrum, les deux os iliaques, des deux fémurs, deux tibias et deux péronés, un calcaneum gauche, deux astragales, une vingtaine de phalanges et autres ossements. L'ouverture de la châsse des saints apôtres permit d'identifier dans un paquet séparé d'autres reliques provenant du vénérable Agilbert, ce paquet fut ajouté aux autres ossements du vénérable : deux humérus, deux cubitus, un radius, deux clavicules, neuf vertèbres. De même dans la châsse des saintes Abbesses fut trouvé le chef d'Agilbert qui fut remplacé avec tous les autres ossements. Le corps d'Agilbert est donc presque complet dans la châsse.

Dans la châsse de cristal se trouvent plusieurs fragments du crâne de saint Ébrégisile.

Culte

De tous les personnages enterrés dans les cryptes et dont l'identité est certaine, Agilbert est le seul dont la fête ne soit pas célébrée primitivement à Jouarre. À la découverte de ses ossements en 1632, deux guérisons furent constatées : André Rose, novice pour être religieuse converse, est guérie d'une enflure à la gorge, et Angélique Bonnard guérie d'un enfllement du ventre en 1633. Une religieuse est également guérie de sa surdité (avant de demander à la recouvrer...). La renommée de l'évêque est alors telle qu'André du Saussay compose un office propre en son honneur (1632), et fixe la date de sa fête le 11 octobre, lendemain de celle de sa sœur Techilde. Les

moniales ne célébrèrent pas cet office avant d'en avoir l'autorisation, le 1^{er} janvier 1788, par Mgr de Polignac, évêque de Meaux, qui confirme la date de la fête le 11 octobre. En 1826, Agilbert est placé au rang de « vénérable », comme Adon par Monseigneur de Cosnac, évêque de Meaux¹⁰. Agilbert ne figure pas au Propre du diocèse de Meaux.

Ébrégisile est fêté avec une octave le 31 août d'après le Propre de l'abbaye de 1625.¹¹ Des reliques du saint se trouvent à la cathédrale de Meaux et à Lizy-sur-Ourcq.

Sainte Telchilde et sainte Aguilberte¹²

Ce que l'on sait de leur vie

Telchilde

Le monastère Notre-Dame de Jouarre fut fondé par Adon, frère aîné de saint Ouen dans les années 630-635. Telchilde (ou Théodéchilde) – nièce de Mode, la seconde épouse d'Authaire, le père d'Adon – vint s'installer près du monastère et forma une communauté de femmes, vraisemblablement avant 641¹³. Comme Agilbert, son frère évêque de Paris, elle est la fille de Betto-Belfride (ou Betton), frère de Mode, et d'Aye. Son épitaphe nous la donne comme issue d'une famille noble.

Telchilde sera la première abbesse de Jouarre, dirigeant la communauté qui essaime entre 657 et 664 à Chelles derrière sainte Bertille et à Soissons derrière la vénérable Éthérie, religieuse de Jouarre, devenue première abbesse de Notre-Dame de Soissons et morte avant 700.

Aguilberte¹⁴

Comme Ébrégisile, troisième successeur de saint Faron au siège épiscopal de Meaux (22^e évêque), Aguilberte est la fille d'un autre frère de Mode (Abolin) et de Pience, épouse de ce dernier. Elle prendra la direction du monastère de femmes après sa cousine Telchilde.

Elle est également notée comme Agilberta ou Gilberta (of Jouarre). Selon les sources, elle serait devenue abbesse vers 660 (667 pour 6 ans soit jusque 673 ou près de 10/20 ans)¹⁵ et rappelée à Dieu vers 680. Le diocèse de Meaux note sa fête au 11 août mais elle est honorée à Jouarre depuis des siècles le 12 août. Encore de nos jours, les religieuses se rendent alors à la crypte Saint-Paul où se trouve toujours son tombeau pour l'office (généralement Sexte, parfois Complies).

Leurs sépultures

Les tombeaux de Telchilde et Aguilberte situés dans la crypte mérovingienne de la place Saint-Paul à Jouarre furent ouverts le 13 octobre 1627 à la demande de l'abbesse Jeanne de Lorraine et en présence de l'évêque de Lisieux, de Marie de Médicis – reine Mère. Le corps des deux abbesses étaient entiers et Soeur Foy de Dieu évoque une « *espèce de manteau de toile d'or dont il ne restait que des filets d'or* ». Le linge qui enveloppait le corps de Telchilde est un linge sassanide, provenant de l'Iran actuel et datant du VI^e ou VII^e siècle, encore conservé de nos jours.

Les corps furent mis en châsse tandis que les chefs étaient disposés dans des reliquaires de vermeil faits exprès. Les ossements seront abrités dans un médaillon offert par un officier abjurant à l'église abbatiale vers 1756. Ces reliques ont rejoint la châsse de cristal avec le contenu de 10 autres reliquaires le 16 juillet 1792.

Telchilde

Le cénotaphe de Telchilde (partie du tombeau posée sur le sarcophage) est placé au centre de la longueur orientale de la crypte. Il présente la même forme que celles des châsses, rappelant l'architecture avec toit à deux pans d'une église. Il est orné pour son couvercle de corbeilles de feuilles et fruits (on distingue encore notamment des grappes de raisin) et pour ses flancs d'une inscription délicatement gravée, épitaphe vantant les mérites de Telchilde et la comparant aux Vierges sages de l'évangile de Matthieu. Entre les écritures, deux rangées de symboles appelés « coquilles » en raison de l'usage qui existait de ces dernières comme lampe à huile (et du lien avec la parabole) mais davantage inspirés de végétaux orientalisants (lotus, nénuphar d'Égypte ?).

Aguilberte

Présentant la même forme que celui de sa cousine, le cénotaphe d'Aguilberte prend place dans l'enfeu (niche) situé au sud-est de la crypte Saint-Paul. Son couvercle présente des croix curvilignes, rappelant la croix des Coptes ou encore d'anciennes croix celtiques, et peut-être des restes de polychromies. C'est le motif qui a été choisi par la Communauté religieuse pour orner le chœur de l'église abbatiale après sa réfection en 2004 et former la *Croix de Lumière* mais aussi figurer sur leur autel.

Le flanc visible présente un tapis de lis, fleur associée à la sainteté, de la Vierge Marie bien sûr, mais à la Virginité également (la fleur de lys, symbole royal, n'existait pas alors à l'époque de la sépulture, pas plus que l'abbaye n'était une abbaye dépendant du pouvoir central) entouré d'une frise de svastika (motif originaire d'Inde, extrêmement ancien, tristement connu pour avoir été repris par le Troisième Reich au XX^e siècle).

Culte et miracles attribués à sainte Telchilde¹⁶

Des reliques de sainte Telchilde ont été dispersées depuis la levée des corps de 1627 :

- au Prieuré Notre-Dame de Grâces à Cognac au XVIII^e siècle, prieuré fondé par deux professes de Jouarre en 1623,
- à l'abbaye du Lys près de Melun, comme en attestent les archives de l'évêché de Meaux en 1834 et 1854
- à la cathédrale de Meaux (reconnaissance en 1658)
- à l'abbesse de Faremoutiers (cf. catalogue des reliques de 1686)
- à l'abbaye Notre-Dame de Jouarre relevée après la Révolution française en 1848 pour la consécration de l'autel de marbre de la chapelle puis dans les années 1860 pour la consécration de l'autel majeur de la nouvelle église abbatiale.

Elle est fêtée le 10 octobre, jour de sa mort, mais aussi autrefois le 14 octobre (jour de la translation en 1627). La fête du 14 octobre semble avoir disparu des offices de l'abbaye du fait de la conservation des reliques à l'église paroissiale.

Un des premiers miracles connus concerne l'envoi d'un chapelet contenant des poussières du corps de Telchilde par une religieuse de Notre-Dame de Grâce (Cognac) à son frère, récollet au Canada. Lors du voyage, un incendie se déclara en fond de vaisseau, les poutres emportant les deux ponts du navire sans faire de blessés, diverses tempêtes furent à essayer. Le bateau parvint en Nouvelle-France malgré tout, sans compter aucun blessé à bord, protégé par la première abbesse de Jouarre.

À la même époque, l'abbesse de Cognac envoie un de ces chapelets à l'abbaye de Bourg-Saint-Jean qui défait un chapelet pour distribuer les grains à ses religieuses. Avant d'avoir terminé la neuvaine demandant sa guérison, l'une des moniales se trouva guérie.

En 1627, peu après la translation des corps, des reliques de Telchilde furent appliquées sur des malades contagieux « au nombre de 3 ou 4 à deux lieux d'ici » qui en guérissent.

- Il est à noter que depuis l'introduction en 1624 des noms de Saints pour les religieuses, Telchilde a été porté sans discontinuer jusqu'à la mort de sœur Telchilde de Montessus.
- En 1863, la sainte est proclamée patronne secondaire de l'église abbatiale reconstruite et deux ans plus tard son nom est donné à une cloche. Les statues de sainte Telchilde accompagnent en 1903 la communauté religieuse sur les chemins de l'exil.

Saint Potentien et saint Savinien

Leur vie

Considérés comme les premiers pasteurs de l'Église de Sens dont ils furent respectivement deuxième et premier évêques, ils moururent martyrs.

Selon une tradition constante dans le diocèse de Sens, ils étaient parmi les 72 disciples de Notre-Seigneur¹⁷. Après l'Ascension, ils suivirent saint Pierre à Rome, qui les envoya en Gaule. Ils s'arrêtèrent à Ferrières-du-Gâtinais où ils convertirent plusieurs habitants et érigèrent un oratoire. Puis ils se rendirent à Sens. Savinien convertit un notable nommé Victorin ainsi que deux autres Senonais, leur influence attira de nombreux néophytes.

Savinien transforma un temple païen en église, puis construisit trois églises dédiées à la Vierge Marie, à saint Jean-Baptiste et saint Étienne. Vers l'an 64 ou 65, il rendit compte à saint Pierre de sa mission en Gaule et revint. Après leur martyre le 29 juin 67, saint Pierre et saint Paul apparurent à Savinien pour lui annoncer son propre martyre. En souvenir de cette vision, il fonda l'église de Saint-Pierre-le-Vif. Dénoncé par des prêtres païens, Savinien comparut devant le tribunal du préfet Séverin, et fut condamné à mort. Avant son supplice, il put célébrer la messe à l'église du Saint-Sauveur où ses bourreaux impatients le massacrèrent à coups de haches le 31 décembre.

Potentien de son côté était parti à Troyes où il avait fondé une chrétienté. Il succéda à Savinien comme évêque de Sens et fut martyrisé le 31 décembre également quelques années après. Son corps, jeté par les païens aux oiseaux et aux bêtes pour être dévoré, fut enseveli par les fidèles. Lors de son inhumation, il y eut de nombreux miracles.¹⁸

L'abbaye et les reliques

Les corps des deux Saints avaient été inhumés secrètement au lieu même de leur martyre. En 847, leurs reliques furent solennellement transférées par Wénilon, archevêque de Sens, dans l'église de Saint-Pierre-le-Vif. À cette occasion, de nombreux miracles se produisirent et les récits parvinrent jusqu'à l'abbesse de Jouarre, Hermentrude. L'abbaye était alors en danger en raison de la grande pauvreté des temps. L'abbesse – pour la sauver désire confier à l'intercession de ces Saints la sauvegarde de l'abbaye – et demande les reliques de saint Potentien et saint Savinien à l'archevêque de Sens, son cousin, qui lui cède¹⁹, à contre-cœur, la principale partie du corps de saint Potentien²⁰. Pour cette raison, le saint est considéré comme l'un des premiers patrons de l'abbaye.

La translation a lieu en 847. L'histoire locale veut que la population se soit portée au-devant de l'arrivée des reliques et que les cloches se soient mises à sonner d'elles-mêmes²¹. C'est une des origines proposées pour le grand pèlerinage des reliques de la Pentecôte. En tout cas, elle fait de Jouarre un lieu de pèlerinage renommé.

En 886, l'abbesse donne une relique de saint Potentien à Lucy dans l'Yonne.

Le 18 octobre 1276²², les reliques (excepté le chef et des ossements de bras) furent transférées dans une nouvelle châsse, qui sera 'restaurée' en 1606²³. En 1446, l'archevêque de Sens, Louis de Melun, visite Jouarre et procède à une reconnaissance des reliques de saint Potentien²⁴. En 1521, une nouvelle ouverture de la châsse est effectuée. Le 9 mai 1623, les bénédictines prélevèrent un ossement pour le donner aux religieuses de Faremoutiers. Pendant la Révolution, la châsse est détériorée et ouverte, comme le mentionne le procès-verbal du Chanoine Pruneau établi en 1826. Le chef de saint Potentien a été conservé dans un buste reliquaire à part, envoyé à la fonte au moment de la Révolution française : le chef a donc rejoint la châsse de cristal le 16 juillet 1792 à la demande de Mme de Montmorin, abbesse du monastère. Dans la châsse de saint Potentien se trouvent :

Une omoplate gauche, trois vertèbres, deux côtes et deux fragments de côtes, un cubitus, un fémur gauche, deux tibias, deux péronés, un calcaneum, un astragale, trois cunéiformes, sept métatarsiens.²⁵

Leur culte à Jouarre et environs.

Leur venue en Gaule est sans doute plus légendaire qu'historique mais de nombreux miracles à Sens, Auxerre, Vézelay et Lucy ont favorisé le développement de leur culte, qui apparaît très tôt dans le martyrologe de Meaux²⁶.

Plusieurs guérisons merveilleuses à Jouarre sont attribuées à Saint Potentien :

- à la fin du IX^e siècle, le récit de la guérison d'une démoniaque Auvère : par l'intercession du Saint, deux démons sont expulsés, le premier brise la meilleure cloche de l'église et le second sort de la bouche de la femme sous la forme d'un papillon puis s'envole par une fenêtre dans une grande puanteur.²⁷
- entre 1651 et 1656 : une religieuse qui se décroche la mâchoire en baillant, plusieurs cas de gangrène, une religieuse de Hautes-Bruyères guérie de coliques, et une cistercienne des Clairets de deux maladies mortelles²⁸. Saint Potentien aurait également arrêté un incendie à Jouarre : un tison est conservé dans la châsse comme le mentionne le procès-verbal du Chanoine Pruneau de 1826.

Saint Potentien et saint Savinien sont fêtés le 19 octobre. Un propre de l'abbaye datant de 1625 indique que saint Potentien est patron de Jouarre : les boutiques sont fermées pour sa fête. La fête possède une octave. Le martyre des deux Saints est commémoré le 31 décembre.²⁹

Le plan de l'église abbatiale de 1780 présente un autel dédié à saint Potentien dans le bas-côté Nord.

Saint Potentien a été également honoré d'un pèlerinage à l'église de Saint-Barthélémy (77) et de Hondevilliers le 19 octobre, ce dernier était très populaire jusqu'à la fin du XIX^e siècle. À Hondevilliers, il existe également une fontaine saint Potentien, où les mères de familles trempaient les vêtements de leurs enfants, qui les endossaient secs. Ils étaient ainsi préservés du « mauvais œil ». Saint Potentien était surtout invoqué pour guérir les douleurs et rhumatismes.

Par dérision, ceux qui critiquaient ces dévotions avaient surnommé la fête aussi bien à Jouarre qu'à Hondevilliers : « La Sainte vieille cruche » (pot ancien).³⁰

Saint Potentien est honoré également à Troyes et Sens.

Sainte Jule, ses compagnes et saint Claudien

La vie de Sainte Jule et saint Claudien

Jule est une jeune chrétienne de 18 ans vivant à Troyes, alors sous domination romaine, au début du III^e siècle. Elle est capturée lors d'une incursion germanique par le chef des pillards Claude (ou Claudien) qui tombe sous son charme et décide de l'épouser. À sa requête, Jule aurait répondu " Sachez que je suis épouse de Jésus-Christ le fils de Dieu, que je lui jure une foi inviolable, et que je ne puis contracter alliance avec aucun mortel. Son ange est toujours avec moi, et si un amour impur vous fait attenter à ma personne, il vengera bientôt sur vous l'injure que vous m'avez faite ". Avant de partir défendre son pays, Claude s'en remet à l'intercession de Jule à son Dieu, promettant d'honorer le Dieu des Chrétiens s'il revenait victorieux et, cette fois comme les suivantes, il revient vainqueur.

Ils reviennent tous deux à Troyes quelques années plus tard, au temps des persécutions de l'empereur Aurélien. Jule visite et console les Chrétiens emprisonnés. Condamnée par l'empereur pour avoir refusé de sacrifier aux dieux, elle est soumise aux charbons ardents, aux nerfs de bœufs avant d'être finalement décapitée. Apprenant la sentence, Claude réclamera de suivre Jule dans son martyre et sera décapité ainsi que 20 autres chrétiens le même jour, 20 juillet 275.

D'après l'analyse du médecin ayant assisté Monseigneur Allou lors de la reconnaissance de 1854, saint Claudien était grand, mesurant « au moins 6 pieds »³¹

L'abbaye et les reliques de sainte Jule

Les reliques de sainte Jule ont été apportées de Troyes à Jouarre le 29 janvier 1111³². Sous l'abbatiate d'Eustachie (deuxième du nom ?) a lieu la translation des reliques vers une nouvelle châsse, à la toute fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle (châsse actuelle). Près de quatre siècles plus tard, en 1599, une partie des reliques est donnée par l'abbesse de Notre Dame de Jouarre à des paroissiens de Saint Martin de Troyes, reliques reconnues et installées dans une nouvelle châsse le 6 août 1606³³ tandis que le coffret en bois (à l'intérieur de la châsse jotrancienne) actuel a été réalisé et placé en 1649.

En 1854, lors de la reconnaissance des reliques par Monseigneur Allou, la châsse et le coffret sont ouverts. Les inscriptions « « Sancta Jullia virg.et

martir. » sur parchemin et « Ossements de Ste Jule, vierge et martire » sont trouvées à l'intérieur ainsi que diverses reliques corporelles :

- portion de la base de l'os occipital
- humerus droit
- radius droit
- 5 vertèbres entières + plusieurs fragments de vertèbres
- 3 petits fragments de côtes
- 1 fragment de l'os iliaque droit et divers fragments d'os illiaque
- la base du sacrum
- fémur droit + deux fragments de fémur gauche
- tibia droit entier + tibia gauche presque entier
- 1 fragment de péroné
- un calcaneum
- qq débris et poussières

Avant que soient refermés le coffret et la châsse, plusieurs reliques en ont été extraites « pour en disposer » (par exemple en vue de la consécration d'un autel), notamment le morceau de l'os occipital, les fragments de côtes et de péroné.

Le crâne de sainte Jule, rare partie du corps à ne pas figurer dans les reliques de Jouarre, était conservé au Trésor de la Collégiale Saint-Étienne de Troyes dans un reliquaire disparu depuis.

L'abbaye et les reliques de saint Claudien (et autres martyrs)

Le contenu de la châsse et du coffret de saint Claudien nous est connu par l'ouverture de 1854 et l'analyse de Monseigneur Allou (vérifiées en 1984). Ils contiennent en réalité deux paquets de reliques, arrivées – du moins pour celles de saint Claudien – le 10 avril 1233 après avoir été exhumées de nuit par le neveu de l'abbesse Hersende et un moine dominicain nommé Thomas de Cantinpré³⁴.

Le premier paquet correspond aux reliques du chef germanique proprement dites :

- « St Claudien, martir qui souffrit le martire avec Ste Jule le 20^e juillet »
 - humérus droit
 - os illiaque gauche
 - deux fémurs
 - une partie de tibia gauche

En a été retirée en 1854 « pour en disposer », la portion de tibia.

Le second paquet correspond à celles à deux compagnes de Jule, martyrisées le même jour ainsi qu'un parchemin « St Claudien ». Ces deux paquets contiennent des reliques provenant principalement de la partie inférieure du corps, ainsi qu'un fragment de côte d'une des compagnes et les restes d'une fiole ayant contenu son sang.

- « Les compagnes de Ste Jule qui souffrirent le martire le mesme iour qu'elle »
 - quelques fragment d'os illiaque et de grand trochanter (partie de fémur)
 - partie supérieure d'un humérus
 - fragments d'une fiole qui avait contenu le sang d'une martyre
 - beaucoup de débris d'ossements
 - une tête de côte

 - partie supérieure de fémur
 - partie inférieure de fémur gauche
 - tête de fémur
 - partie supérieure d'un fémur droi d'un sujet plus faible
 - extrémité inférieure d'un tibia
 - deux rotules
 - nombreux débris d'ossements

Outre les reliques de la châsse dite de saint Claudien, l'abbaye de Jouarre abritait également la face et une partie du crâne de saint Claudien, aujourd'hui dans la châsse de cristal (actuellement en l'église paroissiale Saint-Pierre-Saint-Paul).

D'après Henri Tardif qui se base sur les textes, antiennes et collectes en usage au XVII^e, une partie des miracles attribués à Sainte Jule serait en réalité le fait de Sainte Fare dont a été repris le texte composé pour la fête de la Translation de sainte Fare au Missel meldois de 1709.

Du point de vue de l'ornementation, la châsse en bois doré du XVII^e siècle dite de saint Claudien présente sur l'une des extrémités le martyre de saint Claudien, sur l'autre le chef barbare accompagné de sainte Jule, avec l'inscription « St Claudien ».

Dans le Propre de 1625 de l'abbaye³⁵, l'arrivée à Jouarre de sainte Jule est fêtée le 29 janvier.

Culte local

Robert Lecotté signale un pèlerinage permanent à sainte Jule au hameau de Vanry où vivait une guérisseuse « Louison la sainte ». Cette dernière aurait conduit une jeune fiancée désespérée de voir son visage couvert de boutons jusqu'à la source sainte Jule (près de l'actuelle croix Sainte-Jule réédifiée en bois ces dernières années). Par l'intercession de la sainte et de prières en neuvaines, la fiancée aurait retrouvé à temps un teint de rose. Dans les années 1950, la source était recouverte d'une grosse pierre conique.

La source était réputée, tout comme l'intercession de la sainte pour lutter contre le mal contagieux (i.e.?) et les maladies de peau : en 1637, une religieuse de l'abbaye est guérie miraculeusement par l'intercession de sainte Jule³⁶.

À la Ferté-sous-Jouarre, l'on trouve trace également d'un pèlerinage au XVII^e siècle et de la vénération de sainte Jule, à travers des reliques provenant de l'abbaye Notre-Dame.

Le Père Des Guerrois (1638) précise que la fête de sainte Jule est « *sollemnelle et chommante des œuvres serviles avec octave entière* » et que la sainte y fit miracle lors d'une épidémie de peste (cf. infra). Le 21 juillet, sainte Jule était donc fêtée au moins jusqu'à l'époque révolutionnaire comme patronne de Jouarre avec « fermeture des boutiques ».

J'ai appris de la bouche de la R. mère et abbesse l'illustrissime princesse Jehanne de Lorraine, sœur du Duc de Guyse, y estant en cetan 1632, le 22 août, que la peste estant dans ce monastère, deux religieuses frappées en moururent : au même instant on porta la châsse de sainte Jule en procession sollemnelle parmy le cloistre, et soudain le mal contagieux cessa, personne ne se trouvant intéressé, encore qu'ils communicassent avec les deux religieuses décédées, ce qui me fut confirmé par les chanoines du même lieu.

Texte 1: Extrait de La Sainteté chrétienne, page 45 (1637)

Dans une lettre du 25 août 1854, l'abbé Cauvin, curé de Jouarre, stipule avoir découpé des fragments d'anciennes enveloppes de reliques de la châsse de saint Claudien pour les distribuer à la population à titre protecteur contre l'épidémie de choléra.

Ailleurs :

Sainte Jule est également vénérée dans le diocèse de Troyes où elle est fêtée le 24 juillet, plusieurs églises lui consacrant vitraux et/ou statues (St Martin, St

André, St Julien). Elle est notamment la patronne secondaire de l'église Saint-Martin ès Troyes qui dispose donc de reliques, de même que la cathédrale.

Saints Innocents

Leurs vies

Nous ne savons pas qui sont ces saints Innocents martyrs, ce qui est sûr, c'est que ce ne sont pas les enfants massacrés par le roi Hérode à la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ils proviennent probablement des catacombes de Rome, d'où les reliques seraient parties avec le nom « Innocens » ou « Innocentius », d'où la confusion dans la population, confusion confirmée par les bas-reliefs de la châsse.

L'abbaye et les reliques

La châsse des saints Innocents, datée du XVI^e siècle contient deux coffrets. L'un possède les reliques des « Saints Innocents », l'autre les reliques de saint Vérien, saint Marcellien, saint Secundien.

Dans le coffret des saints Innocents se trouvent : plusieurs fragments de crâne, une portion de mâchoire inférieure, trois métatarsiens, une portion d'occipital, des débris de côtes et portions de sternum, une portion de pariétal, la tête d'un fémur, une vertèbre cervicale, des fragments de côte et d'une autre vertèbre, deux vertèbres, une rotule, une petit fragment de pariétal, deux vertèbres, un fragment d'humérus, un fragment d'os iliaque, un fragment de pierre-ponce, un métatarsien, deux petits fragments de bois.³⁷

L'étude des ossements par un médecin en 1854 révèle que ce sont des ossements d'adultes.³⁸

Saint Vérien, saint Marcellien, saint Secundien

Leurs vies

Saint Vérien, saint Marcellien et saint Secundien sont des martyrs en Toscane, sous le règne de Dèce. Par ordre du consulaire Promote, ils furent battus, étendus sur le chevalet, déchirés avec des ongles de fer, brûlés aux flancs et décapités.³⁹

L'abbaye et les reliques

Ces reliques ont été données par l'abbaye Saint-Martin des Champs (actuel Conservatoire des Arts et Métiers à Paris) à une date inconnue. Elles auraient

été rapportées de Rome en 1707⁴⁰ et partagées entre les abbayes de Jouarre et Faremoutiers mais dans le Propre de 1625 de l'abbaye⁴¹, elles sont honorées à Jouarre le 9 août. La fête figure au missel meldois de 1472 au 9 août également, ainsi que dans un Bréviaire meldois de 1309⁴².

Leurs reliques sont conservées dans la châsse des Saints Innocents, dans un coffret spécifique dans lequel les ossements des trois saints sont conservés ensemble (un os iliaque, un tibia droit de grande taille, deux fragments de péroné, un sacrum d'un corps différent de celui de l'os iliaque, une vertèbre dorsale, deux calcaneum du même sujet, trois cuboïdes, un scaphoïde, un métatarsien, trois phalanges, quelques débris de côtes, plusieurs fragments d'une mâchoire inférieure avec trois dents, deux petits fragments de crâne).

Leur culte

Ces saints martyrs sont également honorés à Faremoutiers avec un office propre.

Saint Hilaire et saint Prix

La vie de saint Hilaire et saint Prix

Saint Prix (que l'on trouve aussi noté Prisque, Brix, Bry, Prex, Prest) est martyrisé à Toussy ou Coucy, dans le diocèse d'Auxerre, sous Aurélien, entre 270 et 275. Il fut décapité avec de nombreux Chrétiens, dont saint Hilaire (ou Hilier).

D'après les Actes, qui ne sont pas authentiques, Prix était un officier de l'armée impériale, qui fut martyrisé sous l'empereur Aurélien, auprès d'Auxerre, avec beaucoup de soldats chrétiens qui étaient sous ses ordres. Un monastère élevé plus tard sur le lieu de leur martyre à Saints-en-Puisaye, fut détruit par les Huns. Saint Germain d'Auxerre, ayant découvert miraculeusement le chef de saint Prix, fit construire une église au lieu nommé actuellement Saint-Brix.⁴³

L'abbaye et les reliques

Ses reliques furent découvertes par saint Germain d'Auxerre au V^e siècle et transférées en 547 près de Chartres, à Saint-Jean-sur-Eure, qui prit le nom de Saint-Prest. Ce lieu appelé « le petit Jouarre » était une dépendance de l'abbaye où les reliques furent apportées sans que l'on sache avec certitude à

quelle époque. La tradition de l'abbaye fixe le transfert des reliques le 28 janvier 1500 ou 1501, celle de Chartres avant le XIV^e siècle.⁴⁴

Dans le reliquaire, daté du XVI^e siècle se trouvent : les os iliaques droit et gauche, un fémur gauche, un fémur droit en deux parties, l'extrémité supérieure du tibia gauche, l'extrémité supérieure d'un fémur gauche plus faible, l'extrémité inférieure d'un tibia droit, un tibia gauche faible, un humérus droit sans la tête, deux péronés, un cubitus gauche, un radius gauche, l'extrémité inférieure et supérieure du radius droit, l'extrémité supérieure d'un cubitus droit, une partie articulaire de l'humérus gauche, un fragment de tête d'humérus, omoplates droite et gauche incomplètes, un sternum incomplet, une portion d'occipital, plusieurs fragments de côtes, une extrémité de clavicule, un sacrum, quinze vertèbres paraissant appartenir à un grand sujet, six vertèbres paraissant appartenir à un plus faible, deux fragments de péronés, faibles, une rotule, deux calcaneum, deux astragales, un cunéiforme et un scaphoïde, métatarsiens, phalanges et débris.⁴⁵ Les ossements principaux sont donc ceux d'un homme âgé, très robuste, des déformations sur les os laissent penser qu'il était infirme.⁴⁶

Leur culte à Jouarre et environs.

D'après le Propre de l'abbaye de 1625⁴⁷, l'arrivée (*adventus*) de saint Prix et saint Hilier, martyrs, est fêtée le 27 janvier. Ils figuraient aussi au 16 octobre où leurs noms sont orthographiés saint Prisque et saint Hilaire.

Saint Prix, martyr d'Auxerre, est également vénéré à Béton-Bazoches le 26 mai où il avait une chapelle et une statue.⁴⁸ Il existe d'autres saint Prix et Saint Hilaire. Par exemple, saint Prix, évêque de Clermont-Ferrand, mort en 674, est honoré à Lagny.

Le procès-verbal de 1984 stipule que le « tissu aux faisans » qui enveloppait les corps de saint Prix et saint Hilaire n'a pas été replacé dans la châsse. Ce tissu sassanide, daté de la seconde moitié du VIII^e siècle ou du IX^e siècle, est conservé à l'Abbaye. Une monnaie datée du V^e siècle se trouve également parmi les ossements.

Saints Apôtres

L'abbaye et les reliques

Le reliquaire, réalisé à la demande de Mgr Auguste Allou, évêque de Meaux, en 1854, contient deux coffrets. Leur contenu est décrit dans les procès-verbaux d'ouverture de la châsse en 1854 et 1984 :

- Un premier coffret des « **saintes reliques** » contient des fragments d'ossements dont un os iliaque presque entier de très grande dimension, une vertèbre, l'extrémité inférieure d'un tibia, une tête d'humérus, quelques portions de côtes et autres débris, ainsi qu'une petite fiole renfermant du sang des martyrs. Une inscription datant de 1854 indique : « Saintes reliques honorées de temps immémorial dans l'abbaye de Jouarre ». Un feuillet manuscrit de 1854 témoigne de l'enlèvement et de la distribution de 7000 fragments du tissu qui enveloppait les reliques pour protéger la population du choléra qui sévissait à ce moment.
- Un second coffret des « **Saints apôtres** », datant de 1854, contient les reliques des saints apôtres rapportées de Rome à la demande de Mgr Allou pour justifier le nom de la châsse. À l'intérieur du coffret se trouve un petit médaillon vitré qui permet de voir de minuscules débris d'ossements et une étiquette « Saints Apôtres, 155 ». La raison d'être de ce second coffret est de séparer les reliques des saints Apôtres des autres reliques non identifiées.

Mgr Allou a célébré lui-même la fête et la procession à Jouarre le 13 août 1854.

Sainte Pélagie

Qui était sainte Pélagie ?

Sous Théodose le Jeune (V^e siècle), Pélagie – surnommée également Marguerite à cause des perles qu'elle porte en profusion – est la première prêtresse de Bacchus, la plus débauchée, richement parée, et amplement parfumée pour embaumer les lieux où elle passe, «la tête dévoilée et le sein découvert ».

Suite à son passage à proximité du Bienheureux Nonne prêchant, ce dernier s'en veut de ne pas faire un quart de ce qu'elle fait pour s'embellir pour embellir son âme à lui. Venue pavaner au sermon de Nonne le dimanche, elle résout de se convertir en l'entendant et lui écrit pour demander une audience. Il n'ose la recevoir seul.

Pélagie acceptera la pénitence, sera exorcisée (avec ses parents) puis baptisée et confirmée et recevra le même jour l'eucharistie.

Trois jours plus tard, elle donnera tous ses biens aux pauvres, veuves et orphelins avant de quitter au bout de huit jours la robe blanche de son baptême contre un cilice et une tunique d'homme pour se retirer à Jérusalem au mont des Oliviers. Elle y vivra trois ou quatre années sous le nom de Pélage (se faisant passer pour un homme) avant de mourir un 8 octobre.

« Il reposait [Pélage] en 1685 dans la royale et célèbre abbaye de Jouarre ».

Nota : On note également au martyrologe romain une sainte Pélagie d'Antioche Vierge et martyre dont la vie nous est connue par saint Jean Chrysostome, fêtée le 8 octobre et montée au Ciel à l'aube du IV^e siècle (sous Dioclétien), parfois présentée comme un doublet de sainte Marguerite d'Antioche⁴⁹. Dans les P.V. d'ouverture, les reliques conservées à Jouarre sont tantôt notées comme celles de la Vierge et Martyre, tantôt comme celle de la Pénitente (mais le décor de la châsse tranche en faveur de la pénitente).

Sainte Pélagie, arrivée et départ de l'abbaye

D'après soeur Foy de Dieu, c'est en 1111 que des reliques de sainte Pélagie arrivent le jour de l'Ascension. D'après Marcenac, ses reliques sont déjà à Jouarre en 1175 lors de la translation en châsse par Matthieu ce qui concorde avec l'abbatiate d'Aelis, première du nom (1175 1183).

Dans le Propre de 1625 de l'abbaye⁵⁰, son arrivée à Jouarre est fêtée le 12 juin (antérieurement le 2 juin), date de la réception de son corps, transporté à Jouarre par Matthieu, évêque de Troyes en 1177 (et non en 1175) le 2^e jour de juin (gravure dans la châsse) mais la sainte est également honorée le 8 octobre.

La châsse de sainte Pélagie a été ouverte et vérifiée en 1854 à l'initiative de Monseigneur Allou. L'enveloppe contenant ses reliques indique « Icy sont les os de Ste Pélagie, pénitente le 8^e octobre ».

- l'omoplate droite
- un cubitus incomplet
- trois vertèbres
- une côte
- un sacrum
- deux tibias

- un péroné
- un calcanéum (os du talon)
- + 1 tibia réenveloppé à part car considéré comme appartenant à un autre

Cette même année 1854, l'abbé Cauvin insère divers documents, notamment son journal ainsi qu'une coupure du journal du dimanche datée du 1^{er} octobre 1854 intitulée « la susception des reliques de Ste Pélagie ».

La côte de sainte Pélagie conservée dans la châsse de cristal est ôtée de cette dernière à la demande de l'évêque de Meaux le 4 juin 1833. En effet, sollicité par l'évêque d'Annecy qui souhaitait une relique de sainte Pélagie, l'évêque de Meaux fait envoyer à Annecy le plus grand morceau résultant de la cassure en deux de cette relique de sainte Pélagie, le plus petit restant à Jouarre et regagnant la châsse de cristal.

Sainte Jeanne de Chantal et saint François de Sales

Leur vie de Saints⁵¹

Jeanne Françoise Frémiot est issue de la noblesse de robe bourguignonne. Née en 1572 et orpheline de mère avant ses deux ans, elle épouse à vingt ans Christophe de Rabutin, baron de Chantal. Après neuf ans de mariage et six enfants, elle perd son époux – auquel elle était très unie – d'un accident de chasse et fait alors le vœu de se consacrer, une fois ses enfants installés, à Dieu.

Quatre ans plus tard, elle rencontre l'évêque de Genève de passage à Dijon, François de Sales, qui accepte de devenir son directeur spirituel. C'est en 1610, l'année de la mort du roi Henri IV, qu'elle rejoint François de Sales et Genève pour y fonder un ordre nouveau, celui de la Visitation de Sainte-Marie, consacré initialement à la visite et aux soins des malades. À la mort de François de Sales, elle se retrouve à la tête des 13 monastères nouvellement fondés, elle a alors 50 ans. Travaillant à l'œuvre commencée avec son directeur spirituel dont elle cherche à hâter le procès en canonisation, elle s'éteint en 1641 ayant vu la fondation de 87 couvents de son ordre.

François de Sales, issu de la noblesse catholique savoyarde, naît en 1567 et demande dès 11 ans à devenir prêtre. Partant faire ses études à Paris (alors en France contrairement à la Savoie) puis en Italie, il s'intéresse aux Pères de l'Église et à la question de la liberté humaine.

À 25 ans, alors que son père lui propose fiancée et fief, il confirme sa volonté de devenir homme d'Église. Renonçant à ses droits seigneuriaux et d'aînesse, il devient prêtre et prévôt de Genève (dont le siège épiscopal est bientôt déplacé à Annecy, Genève étant alors aux mains des Réformés). Volontaire pour prêcher la foi catholique en terre protestante, il subit affronts, calomnies, tentative d'assassinat mais refuse toute escorte militaire. Il est envoyé en 1602 en ambassade en France et participe à l'introduction de l'ordre du Carmel en France avec Barbe Acarie, fondatrice de ce dernier avant d'être ordonné évêque de Genève à la fin de l'année. Deux ans plus tard, alors qu'il prêche à Dijon, il croit reconnaître en Jeanne, baronne de Chantal, la vision qu'il a eue d'un nouvel ordre à fonder. Innovant en ayant recours à l'imprimerie et aux lettres personnelles pour atteindre les personnes qu'il ne peut rencontrer, il meurt épuisé un 28 décembre à 55 ans au couvent de la Visitation de Lyon. Il laisse plusieurs ouvrages de référence en matière de théologie, 13 couvents de l'ordre de la Visitation, un ordre des Bernardins réformé ainsi que ce qui deviendra un courant de pensée conciliant humanisme et pensée chrétienne : l'esprit salésien. Son corps est transporté et inhumé à Annecy.

L'abbaye et les reliques

Des reliques (chairs) de saint François de Sales et sainte Jeanne Françoise Frémiot de Chantal sont conservées dans une boîte ronde en ivoire dans la châsse de cristal. Elles sont attestées à l'abbaye à compter du 28 octobre 1776 puis le 18 décembre 1781 et à nouveau l'ordre de la création de la châsse de cristal en 1792⁵².

Le culte rendu à Sainte Jeanne de Chantal

Béatifiée 110 ans après sa mort et canonisée par le Pape Clément XIII en 1767, sa fête est établie dans le martyrologe romain au 13 décembre, jour de son décès à Moulins, mais elle est également fêtée le 21 août (bulle de canonisation et bref de béatification), date de la fondation de l'ordre.

Elle est considérée comme protectrice des mères de famille, des veuves, des femmes oeuvrant dans l'Église ainsi que des personnes oubliées, malades ou non.

Le culte rendu à Saint François de Sales

Saint François de Sales est déclaré bienheureux 39 ans après sa mort et canonisé dès 1665. Il est fêté généralement le 29 janvier (date de la translation de son corps de Lyon à Annecy) bien qu'il figure au 28 décembre

(jour de sa mort) au martyrologe romain « canonisé par le pape Alexandre VII pour son zèle très ardent à convertir les hérétiques ».

Il est le saint Patron du diocèse d'Annecy, des hommes de plume (journalistes⁵³, écrivains) ainsi que le protecteur de l'ordre fondé par Don Bosco. Prônant la non-violence dans l'opposition catholiques/protestants durant les Guerres de Religion, son enseignement porte principalement sur la vie quotidienne et la dévotion.

Il est reconnu Docteur de l'Église en 1877.

Sainte Marthe

Sainte Marie-Madeleine

Sainte Bertille

Parfois orthographié Berthilde, elle fut prieure de Jouarre, transférée à l'abbaye de Chelles comme première abbesse. Elle meurt en 658 ou 659.

H. Thiercelin nous la présente comme se donnant volontiers aux tâches les plus ingrates, soignant infirmes et vieillards, instruisant les enfants. Lors d'une altercation avec l'une de ses compagnes et frappée par l'obstination de cette dernière, Bertille aurait tranché par un « Dieu vous jugera ». Quelques jours plus tard, cette compagne fut rappelée à Dieu, mortifiée Bertille se rend au chevet de la défunte qui revient à la vie le temps de la rassurer et de la prier de veiller sur sa mémoire.

Le 27 juin 1614, Marie de Lorraine, abbesse de Chelles, donne à Jeanne de Lorraine abbesse de Jouarre, sa cousine, la mâchoire inférieure de la sainte qui est alors déposée dans un chef de vermeil. C'est le début d'un culte à sainte Bertille (le 27 juin dans le Propre de 1625).

Saint Loup

Sa vie

Selon les époques, la relique – autrefois à l'abbaye Notre-Dame de Jouarre et aujourd'hui dans la châsse de cristal de l'église paroissiale – est notée comme appartenant au corps de saint Loup (ou Leu) tantôt de Sens, tantôt de Troyes. Le premier, évêque de Sens, est mort en 843. Le second – 8^e évêque de Troyes – traita avec Attila avant de mourir quelques années plus tard en 479.

L'abbaye et la côte de saint Loup

Cette relique a été donnée à l'abbaye par Marguerite de la Rivière en 1399 et figurent dans les inventaires de 1483 et 1535 puis dans les procès-verbaux de 1656, 1792 et 1826. D'après ce dernier P.V., ce serait la partie la plus forte d'une côte. Elle est placée dans un médaillon en vermeil carré (peut-être du XV^e siècle), enveloppé dans une étoffe de soie rouge et provenant d'une ancienne statue, vraisemblablement envoyée à la fonte. Figurent avec « quelques poussières de saint Philippe ».⁵⁴

Culte et toponymie

L'évêque de Sens est honoré le 1^{er} septembre dans le Propre de 1625 de l'abbaye⁵⁵.

À l'angle des chemins de Jouarre et de Comporté, il existait une borne antique dédiée à saint Loup et quelques habitations « le village de la Pierre Saint Loup »⁵⁶

Saint Ayoul

Sa vie

Né vers 630 à Blois, Ayoul ou Aigulfe entre au monastère de Fleury (Orléanais, devenu St Benoit sur Loire). Il fit partie de l'entreprise qui alla au mont Cassin chercher les corps de saint Benoit et sainte Scholastique dont il rapporta les ossements (Benoit → Fleury, Scholastique → Mans). Appelé pour réformer le monastère de Lérins en proie à toutes sortes de désordre, il en devient abbé à la demande du roi Clotaire III.

Vers 671, il est victime d'une conspiration de deux moines Columbus et Arcadius qui tentent de le tuer avant de s'enfuir. Ayoul part à leur recherche et parvient à les « convertir ». Un an plus tard, ces moines réitèrent leur projet et cherchent de l'aide au dehors du monastère en arguant que celui-ci dispose d'un trésor.

Ayoul et 34 compagnons passeront 10 jours en prison, puis 40 jours et 40 nuits sur un bateau avant d'avoir la langue coupée, les yeux crevés. Columbus abandonne ses prisonniers à des pirates avec l'ordre de les égorger. Ayoul et ses compagnons seront assassinés le 3 septembre 664 ou 675 – selon les sources – sur l'île de Calvera (à 2 lieues de Majorque) ou d'Amathunte – toujours selon les sources.⁵⁷ C'est un des religieux, échappant au massacre

qui revient au monastère de Lérins et indique le lieu du martyr. Une odeur douce et suave (odeur régulièrement décrite comme celle de corps de Saints, même après des années, et passée comme expression dans le langage courant) se dégageant des corps miraculeusement préservés des bêtes. On rapporta ces derniers à Saint-Benoit-sur-Loire puis en 845, pour préserver les reliques d'Ayoul des Normands, quatre religieux les déposèrent dans un lieu secret près de Provins. Le 27 février 998, un possédé est guéri et indique le lieu de sa guérison, on y trouve le tombeau du saint et l'Église, par l'archevêque de Sens, effectue la reconnaissance avant de faire placer le corps après trois jours d'ostension dans une crypte *ad hoc*.

L'abbaye et les reliques

Les reliques de la châsse de cristal se composent de fragments (5 cm environ) de clavicule ou de côte. Elles furent apporté du monastère Saint-Ayoul de Provins à Jouarre le 26 juin 1622 dans un reliquaire cylindrique de cristal garni d'argent doré datant du XVII^e siècle (et autrefois dans la main d'une statue en argent, fondue à la Révolution) et données par Messire Philibert de Bréchateau⁵⁸ (ou Brichateau), ecclésiastique français, notamment abbé de du monastère cistercien de Barbeau à 8 km de Melun et évêque de Laon⁵⁹).

Le culte rendu à saint Ayoul

Au Martyrologe romain, il est fêté le 3 septembre (jour du martyr), célébré à Fleury dès le X^e ou le XI^e siècle. La première translation avait eu lieu un 16 mai (+/-930, on les emmène de Fleury à Provins pour fuir les Normands).

Saint Gratus

Sainte Rose de Viterbe⁶⁰

Sa vie au XIII^e siècle

Rose naît vers 1235 à Viterbe, dans la région italienne du Latium. Issue d'une famille pauvre et très croyante, elle s'adonne très tôt à la charité. Elle rejoint le Tiers-Ordre franciscain pour se rapprocher du Christ.

Chassée avec sa famille de Viterbe par le gouverneur qui craint l'influence grandissante de Rose, cette dernière trouve refuge dans la ville de Soriano nel Camino. Annonçant la mort de l'empereur Frédéric Barberousse, elle est rappelée à Viterbe par les habitants. Peu après, le pape Innocent IV exilé en France rentre triomphalement à Viterbe qui devient ville papale.

Rose s'éteint le 6 mars 1252 (1251 selon certaines sources) chez ses parents, n'ayant pu apporter de dot suffisante pour entrer au couvent. Six mois plus tard, sur ordre du Pape Alexandre IV, son corps est transporté au couvent Sainte-Marie-des-Roses de Viterbe, miraculeusement intact. Elle est surnommée la « Santa Bambina ».

L'abbaye et les reliques

La châsse de cristal comporte un morceau du voile noir ayant touché le corps de sainte Rose de Viterbe. La relique (considérée comme relique représentative par l'Église) serait arrivée le 14 novembre 1776 (ou 14 9^{bre} 1776) à Jouarre et placée dans la châsse en cristal offerte par Madame de Montmorin en 1781. Elle fait partie du premier ensemble de reliques de la châsse de cristal, avant ajout des reliques extraites des reliquaires envoyés à la fonte.

Le culte rendu à Rose de Viterbe

Considérée comme bienheureuse par le martyrologe romain, elle voit sa fête fixée au 6 mars (jour de sa mort). Néanmoins, à Viterbe même, c'est en septembre que l'on célèbre la religieuse, date de la translation de son corps de la fosse commune de San Maria de Poggio au monastère des Clarisses. Avec les années, le transport de la dépouille a fait place à celui d'une *macchina*, sorte d'édicule imposant surmonté de la statue de la sainte et porté par des dizaines d'hommes (les *facchini* qui reçoivent une bénédiction spécifique avant le trajet) en procession tous les ans dans la nuit du 3 au 4 septembre à Viterbe. Un concours organisé par l'administration communale est organisé tous les cinq ans pour le renouvellement de cette *macchina*.

Depuis le 4 décembre 2013, le transport de la « *macchina di Santa Rosa* » est inscrit sur la liste du Patrimoine mondial immatériel de l'humanité (U.N.E.S.C.O.)

LES CHASSES DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE JOUARRE

L'église Saint Pierre-Saint Paul de Jouarre abrite aujourd'hui 10 châsses :

- Deux châsses en bois doré, autrefois réhaussées de statuette précieuses datant de la fin du XII^e siècle ou du tout début du XIII^e siècle, dites de sainte Jule et de saint Potentien, provenant de l'abbaye Notre-Dame de Jouarre et arrivées à la paroisse au moment de la Révolution française.
- Sept châsses en bois doré, datant de la première moitié du XVII^e siècle ou de la fin du XVI^e, dites de saint Claudien, des saints Innocents, de saint Hilaire et Saint Prix, des Apôtres, des Évêques, des Abbesses, et de sainte Pélagie.
- Une châsse dite « des Saintes reliques » ou « châsse de cristal » réalisée à la demande de la dernière abbesse de l'Ancien Régime, Madame de Montmorin, pour abriter notamment les reliques provenant de reliquaires partis à la Monnaie de Paris pour être fondus en 1792.

Localisation et « départs » des châsses

Entre 1638 et la Révolution française, ces châsses se trouvaient sous les grandes orgues au-dessus du siège de l'abbesse dans le chœur des moniales après avoir séjourné un temps dans le chapitre durant la reconstruction de l'église abbatiale. En septembre 1792, elles sont transférées dans l'église paroissiale.

Déjà au mois d'août 1636, la Picardie étant envahie, les reliques avaient été emportées au Château de Meudon pour les mettre en lieu sûr. C'est au retour des reliques que l'abbesse Marie de la Trémoille commande notamment la châsse des abbesses (1m07 x 0m31 x 0m69, coffret 51cm x 15cm x 25cm)⁶³.

Le 4 juillet 1914, les châsses sont évacuées vers le Grand Séminaire de Dijon en passant par une halte à Chantilly avant de retrouver leur place dans l'église paroissiale en 1920 (après le retour d'exil des religieuses).

Ouvertures et restauration des châsses

- Le 13 octobre 1627, après la levée des corps d'Ébrégisile, Aguilberte et Théodéchilde, la translation des reliques⁶⁴ a lieu dans l'église abbatiale au cours d'une cérémonie qui dura environ cinq-six heures. Les autres châsses étaient présentées sur une estrade.
- Le vendredi 20 février 1632, les châsses de l'église abbatiale sont déplacées au chapitre, l'église étant en cours de démolition (avant d'être reconstruite et achevée sous l'abbatit de Jeanne de Lorraine).

- Un parchemin trouvé dans la châsse des abbesses stipule que les coffrets à l'intérieur des châsses en bois doré ont été faits sur ordre de Mme de la Trémoille (abbesse de 1638 à 1655) et que les reliques ont été placées en 1649 dans le coffret.
- D'après les procès-verbaux de 1854, aucun coffret n'a été ouvert entre 1649 et 1854 mais ils ont été exposés en dehors des châsses du 19 au 26 août 1727, sans doute à l'occasion de la réparation des châsses et de leur dorure⁶⁵.
- Durant la Révolution française, les châsses (mais non les coffrets) de Jule et Potentien ont été ouvertes, de même qu'en 1826 lors de la reconnaissance post révolutionnaire. En revanche les autres châsses n'auraient pas été ouvertes, la reconnaissance s'étant faite sur des témoignages uniquement.
- Entre 1854 et 1984, les coffrets n'ont pas été ouverts (hormis celui des abbesses), seules les châsses suivantes l'ont été :
 - 1888 : le 10 janvier, ouverture de la châsse des Abbesses pour prélèvement de relique de sainte Telchilde (fragment du bras) destiné au Monastère Notre-Dame de Jouarre.
 - 1930 : le 12 juin, ouverture pour réparation de la châsse des Évêques.
 - 1974 : restauration des châsses de sainte Jule et saint Potentien, inversion des coffrets à l'intérieur. Rétablissement des coffrets dans leurs châsses d'origine en 1986.
- Lors de la restauration de 1989, les coffrets n'avaient pas été ouverts depuis 1854 et avant 1727 (hormis celui de Sainte Telchilde, voir supra)
- À l'initiative de la Municipalité de Jouarre, les sept châsses en bois doré ont été restaurées par Olivier Béringuer, ainsi que la châsse de cristal, en 2016. En 2017, c'était au tour des deux châsses du XIII^e siècle, restaurées par son adjointe Mme Bentouati. À ces occasions, les châsses ont été vidées de leur(s) coffret(s) mais ces derniers n'ont pas été ouverts (les sceaux n'ont pas été brisés).

D'autre part, toutes les châsses en bois ont été remaniées depuis leur confection, le toit a été rehaussé d'une dizaine de centimètres avec interposition d'un bandeau décoré (donc modification des frontons des extrémités). Ces modifications sont quasiment invisibles de l'extérieur des châsses, elles ont été observées lors de l'ouverture de 1989. La date de réalisation de ces dernières est inconnue.

Les châsses du XIII^e siècle

Les châsses de sainte Jule et saint Potentien sont datées, selon les sources de la fin du XII^e siècle ou début du XIII^e siècle⁶⁶. Elles se présentent toutes deux comme de petits édifices couverts d'un toit à deux pans (bâtière), d'environ 1 m de long pour 40 cm de large et 65 cm de haut.

Châsse de sainte Jule

Dans la *Sainteté Chrétienne* du Père Des Guerroy (1637)⁶⁷, la châsse est présentée comme « faite et ornée de lames et images d'argent en beaux ouvrages, et couverte dessus d'un grand manteau de damas rouge ». En bois doré et rehaussé d'argent, elle a été restaurée en 2016 par Mme Bentouati, adjointe de M. Olivier Béringuer. Plusieurs inscriptions donnant des informations sur les saynètes représentées entre les arcades des longs côtés (et aujourd'hui disparues) ont traversé les siècles :

- d'un côté, trois épisodes de la vie du Christ ;
- de l'autre, il semble que ce soit la vie de la sainte, en trois épisodes également : la « conversion de Claudien » obtenue par ses prières, son martyre et la translation de ses reliques (avec précision de l'abbatiate sous lequel la châsse fut donnée : Eustachie, deuxième abbesse du nom).

Châsse de saint Potentien

Comme celle de sainte Jule, elle a été très endommagée : les statuettes et les métaux précieux, les tableaux émaillés qui les décoraient avaient déjà disparus au XIX^e. Elle a également été restaurée en 2016 par Mme Bentouati.

Les châsses des XVI^e et/ou XVII^e siècles

Dans le procès-verbal d'inventaire dressé en 1906 concernant « la fabrique paroissiale de Jouarre » et dans le cadre de la séparation de l'Église et de l'État, les châsses de Pélagie, Claudien, Ébrégisile, Vérien, Prix et Hilaire, les apôtres et les abbesses sont données comme étant du XVI^e siècle.

La châsse de Sainte Pélagie

châsse : dame en habit mondain d'un côté, religieuse de l'autre (soit avant et après conversion) »

La châsse du XVIII^e siècle ou « châsse de Cristal »

Dites aussi Châsse des Saintes Reliques, le reliquaire existe depuis le 18 décembre 1781 et a été offert par Mme de Montmorin Saint Hérem, abbesse. Elle accueillait alors des reliques de :

- saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal (chairs),
- sainte Rose de Viterbe (morceau de voile noir arrivé en 1776)
- saint Gratus, martyr (morceau d'os de 6 cm arrivé de Rome)
- saint Innocentius, martyr (morceau d'os de 4 cm arrivé de Rome)

Le 16 juillet 1792, la mère abbesse fait ajouter 13 reliques insignes provenant de reliquaires « portatifs » envoyés pour être fondus par la Monnaie de Paris. Il s'agit des reliques de :

- saint Savinien
- saint Ayoul, abbé de Lérins
- saint Loup de Sens
- sainte Madeleine pénitente
- sainte Marthe
- sainte Pélagie
- sainte Telchilde
- sainte Bertille
- sainte Aguilberte
- saint Claudien
- saint Ébrégisile

En 1826, le chef de saint Potentien est ajouté dans la châsse de Cristal. Le 7 mai 1840, plusieurs reliques sont extraites pour être enfermées dans l'autel de l'abbaye renaissante :

- une dent de sainte Bertille

- une parcelle de relique de sainte Telchilde
- une parcelle de relique de sainte Aguilberte
- une parcelle du chef de saint Potentien
- une parcelle de saint Ébrégisile

Elle comporte aujourd'hui 18 reliques (ou ensembles de reliques) conservées dans l'église paroissiale depuis 1808. En effet, au mois de juillet 1792, l'abbaye confie au sieur Regnault, épicier de Jouarre, cette précieuse châsse. Cette dernière restera dans l'arrière-boutique de l'épicerie jusqu'en 1808, laquelle sera vérifiée comme n'ayant pas été modifiée ni ouverte durant ces 16 années avant de rejoindre les châsses en bois arrivées en l'église paroissiale Saint-Pierre et Saint-Paul.

Sa dernière vérification date du 13 septembre 2017, après avoir été vidée le 2 décembre 2016 puis restaurée. Entre la période révolutionnaire et 1854 (date de la précédente ouverture), le tissu de fond était de soie rose. En 1854, après reconnaissance par Monseigneur Allou et le chanoine Pruneau, les reliques sont refixées sur un tissu de velours rouge. Depuis 2017, les reliques ont été recousues par Soeur Anne Joseph sur une base de taffetas doublé de velours.

LE PELERINAGE DE PENTECOTE A TRAVERS LES AGES

De l'origine du Pèlerinage de Pentecôte⁶⁸

En 847 a lieu la plus ancienne procession dont nous ayons trace aujourd'hui, celle de la population se portant au-devant des reliques de saint Potentien qui arrivaient de Sens. C'est pourquoi l'on peut trouver le IX^e siècle comme origine de la procession du pèlerinage de Pentecôte. Cependant, aucune relique n'était alors portée en procession puisqu'il s'agissait « d'aller » en quérir. La légende veut que les cloches se soient mises à sonner sans l'aide de personne à cette occasion (ce que l'on trouve décrit à divers endroits en semblables occasions). Il est possible que, pour commémorer cet événement, une procession ait vu le jour annuellement, c'est en tout cas l'hypothèse de G. Marcenac, curé de Jouarre au début du XX^e siècle.

Une autre origine peut se trouver dans les processions conjointes des monastères de Rebais et de Jouarre : la première aurait eu lieu en l'an mil⁶⁹

d'après un manuscrit des archives paroissiales de Rebais. Chacune des deux communautés se rencontrant – portant leurs saintes reliques – à mi-chemin des deux abbayes, à l'endroit où fut élevée plus tard la croix dite saint Aile (ou Agile), du nom de l'abbé de Rebais. Diverses processions regroupant les deux communautés auraient ensuite eu lieu, peut-être même annuellement.

Les Processions des reliques et châsses de Jouarre sont principalement décrites à compter du XVII^e siècle et sont alors annuellement au nombre de deux puis trois principales :

- Le dimanche de Quasimodo ou premier dimanche de Pâques⁷⁰
- L'Ascension : les reliques des saints accompagnant le triomphe du Christ, la procession rappelant la conduite par Jésus des apôtres de Jérusalem au Mont des Oliviers⁷¹
- La Pentecôte : mardi puis lundi

Dans un édit d'Aix-la-Chapelle déjà, Charlemagne recommandait une «monstre générale des reliques» le mercredi de Pentecôte⁷². À Jouarre, c'est en revanche au XVII^e siècle seulement que la procession de l'Ascension avec les grandes châsses est transférée au mardi de Pentecôte, le jeudi de l'Ascension étant alors réservé à la procession des reliques «portatives» (cf. Liste dans *Le Trésor et les Reliques de l'ancienne abbaye de Jouarre* par Pierre Héliot).

D'autres processions eurent lieu par le passé, dans certaines circonstances extraordinaires, qu'elles soient positives (pour rendre grâce) ou douloureuses (pour intercéder). Par exemple en 1615, les habitants de la Ferté-sous-Jouarre prient Mère Abbessse d'autoriser une procession jusqu'à la Ferté pour implorer le Ciel face à la sécheresse persistante⁷³. Avant la fin de la journée et à nouveau le lendemain, la pluie tombait. On note aussi une procession en 1649 pour la bénédiction d'un enclos, pour se prémunir de la petite vérole...

Procession(s) des reliques, de l'Ascension à la Pentecôte

Sous l'Ancien régime⁷⁴

La grande procession annuelle des reliques avait lieu le jeudi de l'Ascension jusqu'en 1649 donc. Cette année-là, par décision de l'abbesse Marie Marguerite de la Trémoille, elle est déplacée au mardi de Pentecôte.

Les participants

Participaient à la procession les membres du clergé de l'abbaye elle-même, mais aussi ceux sujets de l'abbaye (les curés et religieux des localités dépendant de Notre-Dame de Jouarre). De même, les paroisses relevant de la juridiction de l'abbaye n'avaient d'autre choix que de participer à la procession. Les autres paroisses des environs le pouvaient également mais c'était par piété et non par devoir. Henri Tardif cite dans l'ouvrage de Dom Chaussy une demande des habitants de Lizy-sur-Ourcq de déplacer une foire à une autre date pour pouvoir participer au pèlerinage.

Le déroulement

Le cérémonial de 1736 décrit ainsi la descente des châsses pour la procession de la Pentecôte, le lundi après les vêpres, de la corniche du chœur des religieuses par les chapelains et leur déplacement dans le sanctuaire extérieur avec encensement de chacune d'entre elles. Le lendemain, mardi, le matin avait lieu la procession proprement dite dans le bourg et dans les champs (hors clôture donc). Bien qu'il existât une litanie des Saints en usage dans le diocèse de Meaux, l'abbaye utilisait ses propres textes. Une fois les vêpres du mardi achevées, les châsses étaient replacées dans la clôture, c'étaient alors les religieuses qui processionnaient, dans le parc ou le cloître selon le temps.

Une lettre du 10 prairial de l'an X signale à l'évêché que la procession partait « de tous temps » de l'abbaye à midi sous la conduite des chanoines et qu'elle attirait tant de monde que sur les deux jours (lundi et mardi), Jouarre comptait jusqu'à « cinq à 6000 étrangers dans son enceinte ».

Pour les « petites » processions du dimanche de Quasimodo et de l'Ascension, les châsses et reliques étaient portées par les chapelains de l'abbaye tandis qu'elles l'étaient par des séculiers, revêtus d'aubes, le mardi de Pentecôte.

Un manuscrit de la seconde moitié du XVIII^e décrit ainsi l'ordre de la « Procession générale des châsses le mardi fête de la Pentecôte » : les religieuses chantent un hymne tandis que la procession se forme puis sont honorés sous forme d'antienne, répons et oraison (spécifique ou non) saint Potentien et les autres martyrs, saint Ébrégisile, sainte Jule, les saintes abbesses, Telchilde et Aguilberte, sainte Pélagie, les fruits de la terre. La Procession arrive alors à « la grande Croix des Champs » où l'on fait une station.

Robert Lecotté²⁵ indique également qu'avait lieu à La Ferté sous Jouarre « autrefois [...] au XVII^e siècle » un pèlerinage dédié aux saintes Reliques, notamment saint Prix, saint Claude, sainte Céline et sainte Geneviève mais aussi sainte Jule, la vraie croix etc., la plupart venait de Jouarre.

Sous la Révolution

La municipalité vote dès le 29 avril 1791 le maintien des processions (reliques « portatives » et châsses) qui se feront alors dès 1793 dans l'église paroissiale, ne pouvant se faire au dehors et sans la châsse de cristal (cf. supra, paragraphe relatif à cette châsse à la page 28) qui ne quittera l'arrière-boutique de l'épicerie de la famille Regnault qu'en 1808 pour rejoindre la paroisse. La procession de la Pentecôte ne sera pas interrompue malgré les essais – infructueux – des révolutionnaires (réclamer les clefs de l'église, déplacer la foire concomittante à la procession à une autre date...).

En 1802, le maire demande l'autorisation de processionner au dehors « selon l'usage immémorial et accoutumé »²⁶, qui est obtenue. La foire autrefois attenante et déplacée au 13 prairial sera, quant à elle, rétablie après 1805 à la Pentecôte.

Éphémérides de la procession de la Pentecôte de nos jours

- Vers 1830, un récit anonyme décrit la « Fête de Jouarre », procession et foire. Dès le petit matin, la place saint Paul est envahie des « pauvres et estropiés » comptant sur la charité des pèlerins qui viennent à la crypte. À l'époque, les pèlerins ne savent pas d'après l'auteur s'il y a vraiment – ni qui – dans la crypte. Seule Osanne, la « princesse d'Écosse » est connue. Il y a une station auprès de la mise au tombeau de l'atelier de Michel Colombe (également aujourd'hui à l'église paroissiale), alors dans la crypte. Déposées sur les supports ogivaux – toujours de nos jours dans l'église paroissiale – et couvertes de fleurs, les châsses sont vénérées, on les touche avec son mouchoir, on pose sa paume contre les supports pour obtenir des guérisons avant de passer sous les arches.

La garde nationale escorte la procession, accompagnée par le maire et trois à quatre mille paysans. Les gens qui ont connu « l'ancien temps » déplorent la perte des fastes et des reliquaires fondus à la Révolution.

- En 1848, Victor Calland^z décrit ainsi la Procession, appelée alors « Fête des Châsses » avec ses bannières venues de tous les hameaux, et ses oriflammes de toutes les couleurs : après une grand'messe écourtée dans l'église, les châsses sont sorties accompagnées tant du clergé que des autorités municipales vers midi. Elles rejoignent la Croix de la Place des Marronniers (grand-Place, aujourd'hui Auguste Tinchant) disparue aujourd'hui puis la procession suit le chemin de Sept-Sort jusqu'à la *Belle Croix*, les allées de Venteuil jusqu'à la *Croix saint Louis* (toujours présente) qui remonte au XIII^e siècle et enfin la *Croix de Beau-site* (élevée par le propriétaire de Beau-Site, c'est-à-dire l'auteur lui-même) avant de retourner à l'église paroissiale. V. Calland nous donne l'ordre des châsses et les oriflammes correspondants : s^{ts} Apôtres, s^{ts} Évêques, s^{ts} Claudien, s^t Prix-s^t Hilaire, s^{ts} Innocents, s^{te} Pélagie, s^{tes} Abbesses, s^{te} Jule, s^t Potentien, s^{tes} Reliques. Après la procession se déroule l'une des trois foires annuelles, la plus importante, qui se clôt par une danse « animée et fort brillante ». Le tout sur une seule journée. On peut noter que ce défenseur de la fête des reliques annonce entre 8000 et 10 000 visiteurs sur la journée (tout comme Eugène Grésy, dans sa notice sur la châsse de sainte Jule datée de 1848 également).
- Vers 1870, l'abbé Thiercelin note que la procession était préparée par une Neuvaine commençant le dimanche de l'Ascension, tandis que les châsses étaient descendues (à l'église paroissiale) le lundi comme elle l'était du temps de l'abbaye royale.
- En 1922, l'abbé Marcenac avance « qu'il n'est pas rare d'[y] compter une trentaine d'ecclésiastiques » (à la procession de la Pentecôte nldr), tandis que celle du premier dimanche de Pâques a disparu et que seule la châsse de cristal est transportée pour le jeudi de l'Ascension.
- En 1953, Robert Lecotté présente ainsi le pèlerinage de Pentecôte :
 - Le Lundi de Pentecôte, les châsses sont descendues
 - Le Mardi, la procession a lieu après les offices religieux du matin
 - Le Mardi vient ensuite la vénération proprement dite : on fait bénir des linges qu'on fait toucher aux châsses ensuite pour appliquer sur les malades, on passe sous les châsses, on leur fait toucher des objets pieux. Les porteurs de châsses se transmettaient la

charge de père en fils. Il indique également qu' « *Autrefois, côté crypte Saint-Paul, se célébraient à l'autel les messes votives pour les Saints inhumés.* »

- En 1954, le pèlerinage et la procession sont déplacés du mardi de Pentecôte au lundi de Pentecôte.
- Vers 1961, lors de la rédaction de l'ouvrage collectif de dom Chaussy, Henri Tardif note que le parcours est moins long, ne descendant plus jusqu'à la croix de Beau-Site et ne passant plus par le chemin de Bossuet (Venteuil). Les chants et litanies alternent avec les morceaux de la fanfare municipale jusqu'à disparition de cette dernière.
- En 1993, le pèlerinage « Autour des Saints de Jouarre » a lieu le 31 mai : rassemblement à l'église paroissiale, procession vers l'abbaye, messe dans les jardins de l'abbaye et procession retour vers l'église saint Pierre avant un pique-nique tiré du sac.

SOURCES

Bibliographie

- ALLOU Mgr Auguste, Chronique des Évêques de Meaux, Cochet, 1875
- BOURQUELOT et DAUVERGNE, Pèlerinage à Jouarre, A. Moussin, 1848.
- CALLAND Victor, Notice sur Jouarre, ses origines, ses monuments, son site, 1848
- CHAUSSY Dom, L'abbaye royale Notre-Dame de Jouarre (collectif) tomes 1 et 2, notamment le chapitre XIII par Henri Tardif « La Liturgie et les Saints de Jouarre ».
- HÉLIOT Pierre, Le Trésor et les reliques de l'Ancienne Abbaye de Jouarre d'après les inventaires
- THIERCELIN H, Le monastère de Jouarre, son histoire jusqu'à la Révolution, 1861
- Relevés de Sr Paule Greterin, Pentecôte 1936, archives de l'abbaye de Jouarre
- LECOTTÉ Roger, Recherches sur les cultes populaires dans l'actuel diocèse de Meaux, 1953
- MARCENAC Abbé G., Le Guide du Touriste et du Pèlerin à Jouarre, 1922

- MARTIN Simon (Révérend Père, religieux de l'ordre des Minimes), Vie des Saints d'après Lipoman, Sirius, Ribadeneira et autres auteurs, 4 tomes 1858-1860
- Vie des Saints et des bienheureux selon l'ordre du calendrier avec l'historique des fêtes par les bénédictins de Paris, Editions Letouzey et Ané, 1956.

Archives

- Bibliothèque diocésaine Guillaume Briçonnet :
 - Compte-rendu d'ouverture des châsses, 1984, par Laporte (Cote 8.435.51)
- Archives diocésaines de Meaux :
 - Procès-verbaux d'ouverture des châsses (1826, 1854, 2016, 2017), 4G1
 - Archives paroissiales de Jouarre
- Archives de l'abbaye de Jouarre :
 - Procès-verbaux d'ouverture des châsses de 1781, 1792, 1826, 1833, 1854, 1988, 2017 + 28/10/1776 (François de Sales) 14/11/1776 (J. de Chantal)
- Récit de Soeur Foy de Dieu en 1656 (ms 303, coll. Bonno, musée de Chelles), et de Jeanne de Marle en 1656 (ms C. abb NDJ)

Sitographie

- <http://santiebeati.it>
- <http://catholicsaints.info>
- <http://nominis.cef.fr>

La presse en parle

https://actu.fr/ile-de-france/jouarre_77238/a-jouarre-pelerinage-pentecote-est-bien-plus-qu'une-tradition-religieuse_16862698.html

ANNEXES

Vie des Saints d'après Lipoman, Sirius, Ribadeneira et autres auteurs par le Révérend Père Simon Martin, religieux de l'ordre des Minimes.

▪ *Savinien*

Addition du Martyrologe de France au 24/01. Martyrologe romain au 29/01

Au diocèse de Troyes, triomphe et fête de St Savinien, martyr qui souffrit des tourments incroyables sous l'empereur Aurélien et mourut en généreux défenseur du Christ.

▪ *Prix (évêque de Clermont et non martyr en Auxerrois)*

25/01 Martyr après avoir repris le Vice. Auvergne. Tandis que sa mère était enceinte de lui, elle crut le voir rose de sang. Il fut formé au monastère de Saint Austremoine (bénédictin). 28^e évêque de Clermont. Il fonda les couvents de femmes en Auvergne.

- Guérison d'un paralysé (depuis 15 ans)
- délivrance d'un ecclésiastique du mal caduque
- délivrance de la fièvre d'un saint abbé (Marin ou Amarin)
- Miracle ++ sur son tombeau.

Hector fait enlever la fille d'une pieuse dame Claude et s'enfuit en Lorraine, accusant Prix d'avoir accaparé la fortune de Claude après son décès. La justice donne raison à Prix, Hector est puni de mort. Ses alliés se vengent en envoyant des archers à Volvic mais, erreur, c'est Marin qui est tué. Prix réclame le martyre et est tué d'un coup d'épée.

- ***Hilaire (15/01) (évêque de Poitiers et non martyr en Auxerrois)***

Son père l'envoie en voyage en Grèce, en Italie « pour vaincre par la rudesse de son esprit », il devient très instruit in fine. Il épouse Abra et en a une fille Afre (fêtée le 13/12).

MAIS il est élu évêque de Poitiers, se sépare donc de sa femme d'un commun accord. Il lutte contre l'arianisme du côté de Béziers, Arles et le Languedoc. L'empereur Constantin le bannit à la demande des Ariens et l'envoie en Phrygie. Il y écrit 12 livres sur la Trinité.

- En chemin in baptise 1 famille (celle de Ste Florence), tandis qu'il fait route vers le Concile de Sélencie
- Il chasse/repousse les serpents d'une île Gallinaire inhospitalière aux hommes à cause du venin
- Il ressuscite un enfant mort sans baptême (et le baptise)
- Il implore (et obtient) la mort de sa fille pour qu'elle ne change pas d'avis (ayant décidé de se donner au Christ malgré des prétendants).

Il meurt sous Valentinien.

- ***Aigulfe ou Ayoul***

Né à Blois, entre au monastère de Fleury (Orléanais), devenu St Benoit sur Loire. Découvre le tombeau de St Benoit et Ste Scholastique et rapporte les ossements (Benoit → Fleury, Scholastique → Mans). Il entre au monastère de Lérins et en devient abbé à la demande du roi Clotaire III. Mais 2 moins, Colombe et Arcade, tentent de le tuer avant de s'enfuir. Ayoul va les rechercher, les « convertir ». Un an plus tard, ils remettent ça, cherchent de l'aide au dehors du monastère en argant que celui-ci est riche.

- Ayoul et quelques compagnons passeront 10j en prison avec la langue coupée, les yeux crévés avant d'être abandonnés sur l'île de Calvera (à 2 lieues de Majorque)
- Ils seront massacrés sur une autre île vers 675

Au Martyrologe romain, il est au 3 septembre (jour du martyr), célébré à Fleury dès le 10^e ou le 11^e siècle. La 1ère translation a lieu le 16/05 (+/-930, on les emmène de Fleury à Provins pour fuir les Normands).

- ***Aguilberte***

à Jouarre, dans le diocèse de Meaux. St Aguilberte, abbesse est sœur de St Ébrésile, évêque de Meaux (add. Du Martyrologe de France)

- ***Ébrégisile***

à Jouarre, dans le diocèse de Meaux, évêque de Meaux et frère de Ste Aguilberte abbesse de ce monastère

- ***Pélagie***

Sous Théodose le Jeune. 1ère prêtresse de Bacchus, la plus débauchée, richement parée, parfums ++ pour embaumer les lieux où elle passe. «la tête dévoilée et le sein découvert ». Discours du Bienheureux Nonne à un synode après son passage qui s'en veut de ne pas faire un quart de ce qu'elle fait elle pour embellir son âme à lui. un peu plus tard à son sermon le dimanche suivant pour pavaner. Elle résout de se convertir en l'entendant et lui écrit pour demander une audience. Il n'ose l'accueillir seule.

Pélagie (ou Marguerite, son surnom à cause des perles) accepte la pénitence, est exorcisée (avec ses parents) puis baptisée et confirmée et reçoit le même jour l'eucharistie.

3j après, elle donne tous ses biens aux pauvres, veuves et orphelins. 8J après, elle quitte la robe blanche de son baptême contre une cilice et 1 tunique d'homme et se retire à Jérusalem au mont des Oliviers où elle vit 3-4 ans sous le nom de Pélage (se faisant passer pour un homme). Elle meurt le 8 octobre.

« Il reposait [Pélage] en 1685 dans la royale et célèbre abbaye de Jouarre ».

Potentien et Savinien

Addition au martyrologe de France au 19/10

Solennité de Potentien et Savinien, illustres apôtres de Sens dont le martyre est marqué au dernier jour de décembre. Le 19/10 est la mémoire de leur translation

Rose de Viterbe : martyrologe romain

« 4/9 à Viterbe, de sainte Rose, vierge ».

Secondien, Marcellien et Vérien (martyrologe romain)

« LE 9/8 en Toscane, naissance au Ciel des Sts Martyrs Secondien, Marcellien et Vérien, qui au temps de l'empereur Dèce, furent fouettés, pendus sur chevalet, déchirés avec des ongles de fer et brûlés aux flancs par le commandement du consulaire Promotus. Enfin, perdant la tête, ils obtinrent la palme triomphale du martyrre ».

▪ ***Telchilde***

« le 10/10 en Brie, Ste Telchilde, vierge, première abbesse de Jouarre (addition du martyrologe de France) »

▪ ***Bertille***

à Chelles près de Paris, Ste Bertille, première abbesse de ce monastère.

▪ ***Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal***

le 13/12 (martyrologe romain), le décès à Moulins de la fondatrice de l'ordre de la Visitation de Ste Marie, illustre par sa noblesse, la constante sainteté de sa Vie en 4 états différents et par le don des miracles. Elle fut canonisée par Clément XIII. Son corps fut transporté à Annecy et inhumé avec pompe dans la 1ère église de son Ordre. Sa fête se célèbre par ordre de Clément XIV le 21/08.

▪ ***François de Sales***

Le 28/12 (Martyrologe romain) à Lyon le précieux décès de St François de Sales, évêque de Genève, canonisé par le Pape Alexandre VII pour son zèle très ardent à convertir les hérétiques. Sa fête le 29/01 se fait le jour de la translation de son corps à Annecy, par décret du même pontife.

[1](#) Actes des Journées d'études *Reliques et reliquaires, objets de culte, objets d'histoire*, de l'Association des Archivistes de l'Église de France - 2^e semestre 2015, bulletin n°84.

[2](#) *Reliques, se connecter à l'au-delà* par Philippe George (nov 2018)

[3](#) op. cit. *Journée d'études Reliques et reliquaires*

[4](#) Conférence des Évêques de France

[5](#) D'après les recherches de Philippe George du C.N.R.S., publiées dans [Reliques, se connecter à l'au-delà](#) (nov 2018)

[6](#) Dom Chaussy (collectif), *L'abbaye Royale Notre Dame de Jouarre*, t1, p51.

[7](#) Dom Toussaints du Plessis, *Histoire de l'Eglise de Meaux*, t.1, p67.

[8](#) Archives de l'abbaye, côté IM-110

- [9](#) Mgr Allou, Chronique des Évêques de Meaux, p.28. Dom Chaussy, t2 p.514. Chanoine Le Renard, p.63.
- [10](#) La Liturgie et les Saints de Jouarre par Henri Tardiff, vice-official de Meaux, p. 514 dans Dom Chaussy, tome 2, déjà cité.
- [11](#) Idem.
- [12](#) Ms 303, Récit de Soeur Foy de Dieu au sujet de la levée des corps (description etc. en 1627) + MS C de l'abbaye de Jouarre.
- Pour la généalogie des Saints de Jouarre, voir Monuments et sites de Seine-et-Marne n°43 (2011) Revue de *l'association des Amis des Monuments et des Sites de Seine-et-Marne*.
- [13](#) D'après l'ouvrage de H. Thiercelin (1861), Telchilde serait arrivée de Faremoutiers.
- [14](#) Sources : Dom Chaussy + The books of Saints par Ramsgate Benedictine Monks of St Augustine's Abbey, 7^e édition (2002).
- [15](#) Source : <http://santiebeati.it>
- [16](#) Arch. de Jouarre ms B XVIIes et Musée de Chelles, ms 2, cités par Sr Telchilde de Montessus dans le Bulletin de la Société d'Histoire et d'Art du diocèse de Meaux de 1970.
- [17](#) Les éléments biographiques reposent sur deux documents : « La passion, la translation et les miracles de saint Potentien » datée du X^e, citée dans Dom Chaussy t1, p72, et « La passion de Saint Savinien et Potentien » rédigée fin XI^e. Cette origine de disciples du Seigneur est probablement légendaire.
- [18](#) Id.
- [19](#) Sens réclame toujours la partie principale du saint.
- [20](#) Dom Toussaints Du Plessis, Histoire de l'Eglise de Meaux, t1, p79. Dom Chaussy, p.515.
- [21](#) Abbé G. Marcenac, *Le Guide du Touriste et du Pèlerin à Jouarre*, imprimerie Paul Brodard, 1922. P.77-78.
- [22](#) Chanoine Emile LE RENARD, Notices sur les saints du diocèse de Meaux, Imprimerie Poirier-Bottreau, 1935, p.8.
- [23](#) Dom Chaussy, t1, p 180.
- [24](#) Dom Chaussy, t1, p122.
- [25](#) PV de reconnaissance des reliques, 1854; (Archives diocésaines de Meaux, 4G1)
- [26](#) Vie des Saints Mamie
- [27](#) Dom Chaussy, t1, p73.
- [28](#) Dom Chaussy, p.192- ms 303 musée de Chelles p 14/15
- [29](#) Dom Chaussy, t2, p.480.
- [30](#) Roger Lecotté, p.36 et p.77.
- [31](#) Soir environ 1,90 mètre.

[32](#) D'après les sources locales (Dom Chaussy, Pierre Héliot) mais au début du XIII^e siècle d'après les sources troyennes et Toussaint Duplessis dans son *Histoire de Meaux*.

[33](#) Le 3 septembre d'après E. Gresy citant le Père Des Guerros

[34](#) Même nom et ordre que ceux du moine qui aurait volé les reliques d'Osanne dans la crypte...

[35](#) Archives de l'abbaye, côté IM-110

[36](#) L'abbaye royale Notre-Dame de Jouarre (collectif. Dom Chaussy), 1961 Tome 1

[37](#) Procès-verbal de 1854. (Archives diocésaines de Meaux, 4G1)

[38](#) Idem.

[39](#) Vie des Saints et des bienheureux selon l'ordre du calendrier avec l'historique des fêtes par les bénédictins de Paris, Editions Letouzey et Ané, 1956.

[40](#) Dom Chaussy, t2, p517. L'abbé Marcenac indique 1725.

[41](#) Archives de l'abbaye, côté IM-110

[42](#) Dom Chaussy, t2, p.517.

[43](#) Vie des Saints et des bienheureux selon l'ordre du calendrier avec l'historique des fêtes par les bénédictins de Paris, Editions Letouzey et Ané, 1956.

[44](#) Dom Chaussy, t2, p517.

[45](#) Procès-verbal de reconnaissance des reliques, 1854; (Archives diocésaines de Meaux, 4G1)

[46](#) Procès-verbal de reconnaissance des reliques de 1984 (Bibliothèque diocésaine de Meaux)

[47](#) Archives de l'abbaye, côté IM-110

[48](#) Roger Lecotté, p120.

[49](#) Sur le site de la Conférence des Évêques de France (nominis.cef.fr), Pélagie est indiquée comme pénitente mais c'est la vie de la vierge et martyre qui figure (et la date du 8 octobre).

[50](#) Archives de l'abbaye, côté IM-110, cité par Chastelain dans son martyrologe universel et par Henri Tardif dans l'ouvrage collectif de dom Chaussy.

[51](#) Source : <http://catholicsaints.info/> et Vie des Saints d'après Lipoman, Sirius, Ribadeneira et autres auteurs, par le Révérend Père Simon Martin, religieux de l'Ordre des Minimes 1858 à 1860 (tomes 1 à 4)

[52](#) Source : Le Trésor et les reliques de l'Ancienne Abbaye de Jouarre d'après les inventaires, par Pierre Héliot.

[53](#) Par le Pape Pie XI en 1923 à l'occasion du tricentenaire de sa mort.

[54](#) Dossier relatif à la châsse de cristal conservé aux Archives de l'Abbaye Notre-Dame de Jouarre

[55](#) Archives de l'abbaye, côté IM-110

[56](#) Au XII^e siècle, village vide dès le 15^e

[57](#) Source : Histoire de Provins par Felix Bourquelot, tome 1^{er} 1839 – Vie des Saints d'après Lipoman, Sirius, Ribadeneira et autres auteurs par le Révérend Père Simon Martin, religieux de l'ordre des Minimes (1858-1860)

[58](#) Le Guide du touriste et du pèlerin à Jouarre par l'abbé G. Marcenac, curé de Jouarre 1922

[59](#) Un de ses ancêtres avait hérité de terres dans la châtellenie de Provins, peut-être est-ce par ce biais qu'il obtint des reliques d'Ayoul ?

[60](#) Nominis, les Petits Bollandistes, site italien de la Commune de Viterbe

[61](#) 30 m de haut, 50 quintaux, plus de 100 porteurs

[62](#) Entre 1627 et 1649 d'après Monseigneur Allou, mais du XVI^e d'après notamment le P. V. dressé en 1906 dans le cadre de la séparation de l'Église et de l'État

[63](#) Arch. de Jouarre Li 12 n°4 (1643), cité par sœur Telchilde de Montessus dans le Bulletin de la Sté d'Histoire et d'Art du diocèse de Meaux de 1970.

[64](#) Les corps sont placés en châsse, les têtes/chefs dans des reliquaires en vermeil doré commandés pour l'occasion.

[65](#) Arch. de Jouarre Li 12 n°9 et 9bis, cité par Sr Telchilde de Montessus dans le Bulletin de la Sté d'Histoire et d'Art du diocèse de Meaux de 1970.

[66](#) XIII^e : notamment le P.V. de 1906, d'inventaire après séparation de l'Église et de l'État

[67](#) Cité dans la Châsse de Sainte Jule à Jouarre par E. Grésy (1848)

[68](#) Dom Chaussy, op. cité Chapitre *Processions et Pèlerinages* + Lecotté op. cité

[69](#) En 999, 1000 ou 1001 selon les sources, sous l'abbatit d'Ermingarde et de l'abbé Raguénard.

[70](#) Cf. chapitre XIII de *l'Abbaye Royale Notre-Dame de Jouarre*, p.486 pour les deux premières processions : reliques portées par les chanoines jusqu'à la croix du bourg puis retour dans le cimetière (date imprécise, seconde moitié du XVIII^e) description par un ancien chapelain de l'abbaye.

[71](#) Molien, *La Prière de l'Église*, tome 2 cité par Henri Tardif (*L'abbaye royale Notre-Dame de Jouarre*). L'ouvrage de Dom Chaussy mentionne qu'une telle procession de reliques se pratiquait encore dans les années 1950 dans la cathédrale de Meaux à l'Ascension avant la messe capitulaire.

[72](#) Cité notamment par E. Grésy 1848 page 14

[73](#) Étude sur les églises de la Ferté sous Jouarre par Bobard, 1895

[74](#) D'après Dom Chaussy et Marcenac (+ V. Calland avec précautions)

[75](#) Source : LECOTTÉ Roger, *Recherches sur les cultes populaires dans l'actuel diocèse de Meaux*, 1953

[76](#) Archives de l'Évêché de Meaux, correspondance entre le Maire de Jouarre M. Léger et le vicaire général

[77](#) Voir CALLAND Victor, *Notice sur Jouarre, ses origines, ses monuments, son site*, 1848.

II. RÉFLEXIONS THÉOLOGIQUES

Introduction

Le culte des reliques s'enracine dans la tradition de l'Eglise la plus ancienne, mais son sens profond n'est plus évident pour les chrétiens du XXI^e siècle. Il est souvent l'objet de critiques ou d'aprioris : superstition, intérêts financiers ou démarche moyenâgeuse.

Or, à Jouarre, cette pratique étroitement liée à la présence de la communauté bénédictine, est très ancienne et a notablement marqué la vie de notre contrée durant onze siècles.

Les réflexions qui suivent se veulent donc une aide pour mieux comprendre le sens de cette dévotion, afin de mieux la vivre.

I - L'histoire du culte des reliques

a. La vénération

Le culte des reliques de Jouarre, s'il est très ancien, se situe dans une longue tradition, qui remonte aux temps apostoliques. La vénération des reliques chrétiennes à proprement parler commence en effet avec la plus ancienne et la plus insigne qui soit, celle de la croix du Christ. Découverte par l'impératrice Hélène en 326, elle fut fragmentée et envoyée dans toute la chrétienté.

Tout comme Jean le Précurseur et Étienne, dont l'Écriture rapporte le martyre, les corps des premiers martyrs chrétiens ont été aussitôt objets de vénération, à commencer par Pierre et Paul, colonnes de l'Eglise. Pour les premiers chrétiens qui se réunissaient et célébraient le culte dans les catacombes, le sarcophage des martyrs constituait l'autel sur lequel étaient consacrés le pain et le vin. À la fois vénération et protection, les reliques des martyrs ont été, depuis le V^e Concile de Carthage en 401, enchâssées dans les autels de nos églises et cathédrales. L'*ordo* romain de 1977 a quelque peu allégé le rituel, mais la dépose des reliques fait partie du rite de consécration de l'autel, comme on a pu le vivre récemment dans la très belle liturgie de consécration du nouvel autel de la cathédrale de Meaux.

Les martyrs, dont le plus connu est peut-être Polycarpe, disciple de Jean, forçaient l'admiration de tous, y compris de leurs bourreaux, par leur courage et leur audace à dire leur foi, au mépris des souffrances et de la mort qui les attendaient. C'est souvent au péril de leur vie que les chrétiens allaient récupérer les restes des martyrs pour les vénérer. Ils y mettaient une telle ferveur que les bourreaux s'ingéniaient à faire disparaître toute trace de leur corps. Les confesseurs, sans avoir « lavé leur robe dans le sang de l'Agneau » (Ap. 7, 14), se sont exposés publiquement en confessant leur foi et en subissant les épreuves de l'exil, des calomnies ou de châtements divers. Puis après le temps des

persécutions, le peuple chrétien a reconnu la sainteté et vénéré la mémoire d'une longue liste de disciples du Christ : ermites, moines, enfants, vierges, évêques, hommes et femmes de tout âge et de toute condition. Modèles de sainteté par une vie animée par l'Esprit, ils sont reconnus dignes de louange et d'intercession. Jusqu'au X^e siècle, on devenait saint par l'élévation et l'acclamation publique en présence de l'évêque du lieu ; puis une procédure canonique fut déterminée, qui se perpétue jusqu'à nos jours. On ne peut ici que retracer très succinctement cette riche histoire, bimillénaire. L'essentiel est de situer ce culte des reliques de saints comme étant constitutif de l'Eglise dès sa naissance.

Toutefois, si l'on considère le peuple de l'ancienne Alliance, ou les autres traditions religieuses, on constate que la vénération de grands personnages, d'ancêtres ou de fondateurs en constitue un trait commun : modèles de vie, origines de traditions ethniques et/ou religieuses, lointains garants de l'unité d'un peuple ou légitimation d'un pouvoir, ils indiquent à la fois une origine et une fin à l'*homo viator*, un sens à l'aventure de l'homme.

Le culte des reliques de saints s'inscrit dans cette dimension de l'anthropologie religieuse qui sait, d'instinct, que l'homme n'est ni sa propre origine, ni sa propre fin. Mais le christianisme en a revisité le sens, à la lumière de l'inouï de la Pâques de Jésus-Christ.

b. Ce que dit l'Eglise

L'enseignement de l'Écriture.

On y voit les miracles accomplis par l'intermédiaire des reliques : 2 Cor 2, 14 ; 13, 21 ; Mt 9, 20 Ac 5, 15 ; 19, 12 Ap. 6, 9

L'enseignement des Conciles

Le concile de Trente, en 1565, fixa les modalités du culte des saints et des reliques :

« Les corps des martyrs et des autres saints, qui vivent avec le Christ, ont été les membres vivants du Christ et le temple du Saint-Esprit, et ils sont appelés à être ressuscités et glorifiés par lui pour une vie éternelle. Ils doivent donc être vénérés par les fidèles, car Dieu accorde par eux de nombreux bienfaits aux hommes. »¹

Le concile Vatican II a confirmé le culte dû aux saints, à cause de leur exemplarité, et le nouveau Code de droit canon (1983) a fixé les modalités de leur vénération, reliques comprises : interdiction de vente, interdiction de transfert sans permission du Siège Apostolique (canon 1190), maintien de l'antique tradition d'inclure des reliques de martyrs ou d'autres saints sous l'autel (canon 1237).

Plus récemment encore, le 8 décembre 2017, la Congrégation pour la cause des saints publiait une instruction intitulée *Reliques dans l'Eglise, authenticité et conservation*. Son introduction résume en quelques mots l'origine et l'objet du culte :

¹ Session 25, In : *Conciliorum oecumenicorum decreta*, Bologne, 1973. p. 773 et s.

« Les reliques ont toujours fait dans l’Eglise l’objet d’une particulière vénération et attention, parce que le corps des bienheureux et des saints, destiné à la résurrection, a été sur la terre le temple vivant de l’Esprit Saint et l’instrument de leur sainteté, qui a été reconnue par le siège apostolique à travers la béatification et la canonisation »²

Signalons que l’objectif de l’instruction est d’être une « aide concrète aux évêques et aux personnes chargées de mettre en place les procédures concernant les reliques des bienheureux ou des saints ». Le document traite aussi de nouveaux problèmes qui apparaissent aujourd’hui, comme certaines formes de simonie à l’heure du marché mondial, notamment électronique. Ce document est le fruit d’expériences récentes et témoigne de la capacité d’adaptation de l’Eglise à des contextes nouveaux et inédits.

2. Ce que l’on vénère³

a. Vénération, non adoration !

La principale objection au *culte des reliques*, est sans doute le lien à établir entre des restes humains, dont on ignore jusqu’à l’existence matérielle, et un culte dévotionnel. Saint Thomas d’Aquin⁴, à la suite des Pères de l’Eglise, s’est attaché à lever toute ambiguïté :

« Nous n’adorons pas (de l’adoration de latrie), je ne dis pas les reliques des martyrs, mais ni le soleil, ni la lune, ni les anges; mais nous honorons les reliques des martyrs pour que nous adorions celui dont ils sont les témoins; et nous honorons les serviteurs pour que l’honneur que nous leur rendons remonte vers le Seigneur. »

Ce que la tradition de l’Eglise nous enseigne et qui demeure sa position constante depuis les origines, c’est que l’adoration (latrie) ne peut être rendue qu’à Dieu seul : Trinité sainte, Père, Fils et Esprit-Saint, commencement et fin de tout ce qui est créé. La vénération rendue aux saints à travers le culte des reliques, en particulier aux martyrs, est un **culte relatif ou indirect**. Il s’agit d’une vénération (dulie) qui est tout à fait légitime à plus d’un titre.

b. Une personne vivante

La principale objection au culte des reliques réside dans la nature de celles-ci : de la matière inanimée, quand matière il reste. « Il semble insensé de vénérer une chose insensible », formulera St Thomas en second argument, avant de répondre : « Nous n’adorons pas ce corps insensible pour lui-même, mais à cause de l’âme qui lui a été unie

² *La documentation catholique*, n° 2531, juillet 2018, p.

³ Cette partie ne reprendra pas les définitions et distinctions concernant les différentes sortes de reliques, déjà mentionnées dans la première partie.

⁴ Thomas d’Aquin, dans la *Somme Théologique*, traite le sujet du culte des reliques dans la question 25 de la *Tertia pars (De l’adoration du Christ)* ; d’où l’intitulé particulier de cet article 6 : *Doit-on adorer les reliques des saints ?*

et qui maintenant jouit de Dieu, et aussi à cause de Dieu dont ils ont été les ministres. »

À travers les reliques d'un corps humain, c'est à la personne tout entière que l'on s'adresse. La foi nous enseigne que cette personne, reconnue sainte ou bienheureuse par l'exemplarité de sa vie sur terre, par son union étroite à Dieu et à l'accueil de l'Esprit dans les circonstances particulières qui furent les siennes, est dès à présent vivante auprès de Dieu. Dès lors, elle est digne d'intercéder pour ceux qui la vénèrent et prient par son intercession.

Deux comparaisons peuvent être éclairantes, quoiqu'imparfaites. Lorsqu'une personne très aimée décède (époux, grand-parent, ami intime), nous éprouvons une émotion devant certains objets qui ont touché son corps ou nourri sa foi : une alliance, un vêtement particulier, un objet qui lui était précieux. L'émotion que l'on ressent pour cet objet ne concerne pas la matérialité de celui-ci, mais la personne à laquelle nous l'identifions. Une autre comparaison est celle d'un lieu d'apparition, comme la grotte de Lourdes. Elle fut un lieu privilégié de rencontre, à un bref moment de l'histoire, entre le surnaturel et le naturel, entre une sainte (la plus insigne) et une jeune fille. De cet événement, il ne reste rien, sinon le lieu, quelques éléments naturels qui en furent témoins (rocher, arbres). Ce lieu est pourtant un lieu de pèlerinage, de rassemblement de l'Eglise, lieu d'expression de la foi, d'intercession et de réconciliations, sans parler de miracles ou guérisons physiques. Le support matériel de ce culte est inexistant : c'est la démarche de foi qui est, en tant que telle, source de grâces et de conversion.

c. La résurrection de la chair

Une dernière objection concerne la valeur – ou plutôt le manque de valeur – de l'objet vénéré, considéré dans sa matérialité, au regard de la noblesse de la personne qui fut par ou dans ce corps. Ce à quoi St Thomas d'Aquin répondra : « le corps mort d'un saint cependant est le même par l'identité de la matière qui doit être de nouveau unie à sa forme ». Autrement dit, c'est le corps dans sa matérialité qui est promis à la résurrection.

La résurrection de la chair est un article du Credo, un article de foi. Si St Paul parle, dans la première épître aux Corinthiens (ch. 15) de la résurrection des morts, c'est peu à peu l'expression « résurrection de la chair » qui s'imposera, dès la fin du II^e siècle, dans les articles de foi de l'Eglise. Pourquoi ? C'est toujours au Christ que l'on se réfère. Lorsque le Ressuscité apparaît après sa résurrection, c'est à des signes corporels qu'Il se fait reconnaître : la marque des clous, la voix qui nomme Marie Madeleine, qui appelle sur le bord du lac, au geste de la fraction, à la parole qui brûle le cœur. À partir de la fin du II^e siècle, la foi en la résurrection de la chair est professée et le restera invariablement au cours des siècles⁵. C'est donc notre corps et notre âme qui sont promis à la résurrection,

⁵ Ignace d'Antioche, XI^{ème} concile de Tolède (675), IV^{ème} concile du Latran (1215), etc.

c'est-à-dire l'ensemble de notre personne dans toute sa singularité, dans son mode de relation personnel à Dieu et aux autres.

La dignité du corps humain que l'on vénère tient donc autant à son origine (créé par Dieu), à sa vie sur terre (habité par l'Esprit) qu'à la promesse de la gloire qui lui est promise (ressuscité par Dieu, devenu corps spirituel). C'est donc toute l'anthropologie chrétienne qui constitue le soubassement du culte des reliques.

Habités par une telle foi, les chrétiens ont de tout temps manifesté une vénération aux amis de Dieu. Il n'est pas rare, dans l'histoire de l'Eglise, que cette dévotion soit accompagnée de miracles, guérisons et autres prodiges. Cela valut à certains saints d'être spécifiquement implorés pour telle ou telle demande particulière.

3. La forme du culte

À travers la matérialité d'une relique et de la châsse qui la contient, c'est donc à une personne vivante que l'on s'adresse et, de façon indissociable, à Dieu de qui elle reçoit plénitude de vie et d'amour.

Le culte rendu aux saints manifeste des sentiments de joie, de gratitude et de louange pour leur vie de sainteté et l'exemple qu'ils nous donnent, mais aussi des prières demandes et des supplications pour recevoir leur aide et leur intercession auprès de Dieu.

L'expression de ces sentiments et demandes, s'ils s'adressent à des êtres spirituels sollicite **l'ensemble de notre être relationnel** : corps, sens physiques et spirituels, facultés intellectuelles (mémoire, intelligence, volonté). **C'est toute notre personne qui est requise, dans sa capacité à communiquer avec les autres et avec Dieu.**

Cette question d'anthropologie chrétienne est trop vaste pour être approfondie dans le cadre de cette réflexion. Nous avons choisi de regarder, dans les évangiles, la place importante que Jésus accorde au corps, par le toucher, la vue, l'ouïe. C'est surtout l'organe du toucher qui a retenu notre attention. Parmi les dons spirituels, l'une d'entre nous a mené une réflexion sur le don de piété, qui est particulièrement sollicité dans la démarche du pèlerinage et de la vénération des reliques.

Le toucher

Le toucher est un fondement anthropologique universel. Dans le Nouveau Testament, nous voyons son importance dans plusieurs épisodes : toucher la frange du manteau de Jésus, la guérison par l'ombre de Pierre (Ac. 5,15) ; après sa résurrection Jésus se laisse toucher : « c'est bien moi » ; il demande à Thomas de mettre son doigt dans le trou de ses plaies (Lc 24,), mais il refuse aussi de se laisser toucher : « Ne me touche

pas » (Jn 20). C'est alors à sa divinité qu'il en appelle : « Nul ne peut voir Dieu sans mourir ! » (Ex 33, 20).

Le geste de toucher, le fait d'étendre la main relève d'un élan du cœur ou d'un acte de foi. Le toucher est une sortie de soi. Il peut être le geste ultime quand plus aucune parole n'est possible. Dieu prend des moyens pour nous rejoindre et le toucher est un de ces moyens.

Le Christ transforme le toucher en une porte ouverte sur le pardon, l'agapè.

Une relique nous relie à une personne et fait naître une demande, une prière d'intercession : demander le chemin de ce qui a habité tel saint et s'ouvrir à ce chemin dans notre vie. Être saint, c'est s'associer à la mort et à la résurrection du Christ d'une manière unique et personnelle, c'est mourir et ressusciter constamment avec lui. Ce mouvement et la puissance qu'il génère peuvent être approchés dans le culte des reliques. Toucher une relique, lui accorder la possibilité d'effectuer des miracles ou des guérisons, c'est aussi espérer entrevoir le visage du Christ mort et ressuscité qui recompose et restaure notre humanité, même celle qui est fragmentée et marquée par le péché.

Le don de piété

La piété est un des sept dons de l'Esprit Saint. La piété populaire inclut pèlerinages, vénération de reliques, manifestations liées aux Saints locaux ou aux Saints patrons. Le Pape François en parle comme de la manifestation d'un « authentique esprit religieux, d'une confiance filiale en Dieu, d'une capacité à le prier avec amour et simplicité . Une simplicité qui est propre aux personnes humbles de cœur ».

Dans les psaumes, on voit que l'homme pieux est un homme en mouvement, qui marche en méditant (ps 1) ; il se souvient de Dieu et de ses frères (ps 118), il parle à ses frères de Dieu, tout en marchant et accomplissant ses tâches quotidiennes. Il sait qu'il n'est pas encore arrivé, mais, comme St Paul, oubliant ce qui est en arrière, il va droit de l'avant. Il évite le mal et tout ce qui y conduit. Le souvenir, le mémorial, si présent dans toute l'Écriture, est aussi présent dans le culte des reliques : on fait mémoire du saint que l'on honore, de sa vie pleine de Dieu et surtout de l'action de l'Esprit-Saint en eux, qui les a transfigurés, si bien qu'ils deviennent des modèles pour nous, parce qu'ils se sont laissés faire par Dieu.

Au fond, la piété est une attitude d'âme qui va bien aux pèlerins, marcheurs et amis des saints et de Dieu. Car la piété est l'apanage d'un être en relation avec Dieu et avec les autres, et aussi toute la Création ; c'est beaucoup plus que le fait de « réciter des prières ». La PIÉTÉ est un fruit de la FOI, de l'ESPERANCE et surtout de l'AMOUR. C'est une forme de l'AMOUR.

4. Le but ultime

Comme pour tout acte chrétien, le but final est de rendre à Dieu **toute gloire** et toute louange. Il se décline sous différentes formes, par des objectifs et implications secondaires.

Le pèlerinage et la vénération des reliques réalisent **l'édification du corps ecclésial**, rendu particulièrement visible par une sortie de l'enceinte ecclésiale et une marche dans la cité et la campagne alentour. Participer à ce pèlerinage signifie donc que l'on manifeste publiquement sa foi et son appartenance à l'Eglise. En retour, cette démarche publique renforce le sentiment d'appartenance au corps ecclésial et son unité interne.

Cette sortie suppose aussi la collaboration des services d'ordre de la municipalité. Plus largement, il s'agit d'un **témoignage de foi** offert à la population d'une ville, d'un village, témoignage à la fois personnel et collectif. En venant parmi les hommes, Jésus a eu comme premier souci de constituer un petit groupe de disciples comme signe du Royaume. C'est ce même signe qui est offert par la visibilité de la vénération des saints, dont les corps furent « temples de l'Esprit ».

Ce culte affiché nous interroge de même que nos contemporains sur notre rapport au corps et à la mort. De quelle nature est la force qui se dégage des reliques, au point, parfois, de provoquer un miracle ? Pourquoi le corps humain revêt-il pour l'Eglise une telle dignité ? Envisager notre mort, envisager ce qui peut constituer notre finitude c'est poser le problème de la signification de notre existence. Si cette existence et sa fin sur notre terre sont closes, ne s'ouvrant sur aucune perspective qui les dépasse et les prolonge, alors cette existence peut se vider de tout sens. C'est la **foi en la résurrection du Christ** qui transforme la perception de notre mort en processus de vie. En Lui, l'unité de l'Eglise du ciel et de la terre est réalisée, et nous autorise à demander **l'intercession** des saints. De créature isolée, nous devenons membre de son corps, de l'Eglise, de la communauté des croyants, vivants et défunts. Le culte des reliques ne peut être compris sans cette solidarité entre les vivants et les morts, saints, bienheureux et martyrs.

Ainsi donc, la vénération publique et communautaire des reliques, leur procession dans la cité, participe à la cohésion et à l'unité du corps ecclésial. Dans la mesure d'un engagement de foi personnel dans cette démarche, celle-ci se trouve affermie. Il en va de même pour les vertus théologiques d'espérance et de charité, interrogées et renforcées par la relation d'amitié établie avec les saints et bienheureux et, au principe de tout, par la Pâque de Jésus-Christ, pour le salut de notre monde.

5. Pèlerinage et vénération des reliques à Jouarre

Quel regard porter à présent sur le traditionnel pèlerinage des reliques de Jouarre, au vu des réflexions qui précèdent ?

D'abord, un sentiment de **responsabilité** personnelle et collective devant cet héritage qui se situe dans une aussi longue tradition ecclésiale et qui reçoit, aujourd'hui

encore, les encouragements des pasteurs de l'Eglise.

On a vu que la vénération de reliques implique tout notre être relationnel. Cette relation est nécessairement tributaire de la **connaissance** que l'on a de la personne que l'on vénère. À Jouarre, on peut s'interroger sur cette connaissance des nombreux saints dont on processionne les reliques. Les connaissons-nous réellement ? Quels sont les moyens utilisés pour affiner cette connaissance, autant que faire se peut ? Il y va, en partie du moins, de l'authenticité de cette démarche de foi.

À Jouarre, le plus visible, le plus tangible, est la marche dans le bourg et aux alentours, en portant les châsses. Nos sens sont largement sollicités : l'ouïe par les chants et les prières ; l'odorat par l'odeur de l'encens et des fleurs ; la vue par la beauté des châsses fleuries, de la procession et toute la beauté liturgique ; le goût par la manducation eucharistique. Seul, **le toucher** n'a pas de mode ni de temps d'expression dans le déroulé de la journée. S'il trouve sa place, c'est dans le cadre d'une initiative personnelle.

La relation que l'on établit avec le(s) saint(s) revêt une double dimension, communautaire et personnelle, tant pour la louange que la demande d'intercession. Les temps de **dévotion personnelle** ne sont-ils pas trop réduits dans le cadre de la journée de pèlerinage ? Ceux-ci pourraient être consacrés à la prière, au sacrement de réconciliation, aux gestes de vénération, à tout ce qui nourrit la foi, la piété des pèlerins. La démarche du pèlerinage suppose et renforce la foi de chaque croyant dans la résurrection du Christ, la communion des saints, la résurrection de la chair et la vie éternelle.

Conclusion

Le chemin que nous avons parcouru, à la recherche du sens de la vénération des reliques, nous montre que cette dévotion n'est pas totalement inaccessible à notre intelligence. Certes, elle garde une part d'obscurité, celle-là même qui appelle la foi.

S'agissant d'abord d'une relation d'amitié avec le saint que l'on vénère, c'est tout notre être qui est requis dans la démarche du pèlerinage et l'acte de vénération. Une particularité de cette dévotion est qu'elle suppose la foi et la nourrit. Elle suppose l'acquiescement à une démarche ecclésiale, et renforce le sentiment d'appartenance ecclésiale. Elle transforme à la fois le pèlerin et la communauté pérégrinante.

Cette réflexion pourrait être complétée et approfondie en bien des points. Et peut-être surtout, par la pratique de cette « dévotion populaire » que l'Eglise nous invite à ne pas mépriser : née du *sensus fidei*, de la vie de foi du peuple chrétien, elle se renouvelle dans une réflexion ouverte aux inspirations de l'Esprit-Saint.

III. ASPECTS PASTORAUX

Envisager la dimension pastorale du traditionnel pèlerinage des Saints de la Brie suppose de faire d'abord état de la situation actuelle et de la façon dont elle est reçue et vécue par la population à qui elle s'adresse. C'est pourquoi, après avoir évoqué divers projets⁶, nous avons d'abord décidé de faire un sondage pour évaluer la notoriété du pèlerinage dans la population locale, notamment parmi les chrétiens.

Les questions posées concernent la connaissance de l'origine et du sens de ce pèlerinage, mais aussi le recueil de critiques, positives et négatives, et des souhaits éventuels. Enfin, un questionnaire sur ce sujet, largement diffusé, est aussi un moyen de sensibiliser et faire connaître cette tradition.

Pour répondre à ces questions, nous avons donc élaboré et diffusé un questionnaire.

1. Enquête : diffusion et retours

- entre le 16 janvier et le 12 février, soit durant 4 semaines

- modalités :

- version papier dans les églises du pôle missionnaire et du secteur pastoral, à la mairie, chez les commerçants de Jouarre, à l'abbaye
- sur les sites internet de la mairie, de l'abbaye, du diocèse
- par l'envoi du lien permettant le remplissage en ligne.

- retours : un total de 180 questionnaires qui nous ont été retournés.

2. Récolte des données⁷

Profil des personnes : il est assez varié ; Le profil-type est celui d'une femme, entre 40 et 50 ans, habitant à proximité de l'abbaye.

Le niveau de connaissance est plutôt bon en ce qui concerne l'existence de la crypte mérovingienne, la présence du Christ tétramorphe, et celle de reliques de saints dans l'église paroissiale, mais l'histoire de la crypte est peu connue.

⁶ Exposition sur le travail de restauration des châsses, création d'une page facebook, communication dans les écoles, etc.

⁷ Ces résultats ne tiennent pas compte des réponses non comptabilisées car incomplètes ou manquantes.

Environ la moitié des répondants (48) n'ont jamais vénéré de reliques, et moins d'un quart les ont vénérées à Jouarre (28). Pour les autres, on note une très grande variété de saints et de lieux de vénération.

Une majorité de répondants (75) a connaissance du mode particulier de procession des reliques (à dos d'hommes).

Parmi les sens donnés à cet événement, c'est d'abord la poursuite d'une tradition qui arrive en tête (72), puis avoir une occasion de prier (58) et demander des faveurs aux saints (55).

Un total de 45 personnes déclarent avoir déjà participé au pèlerinage, alors que 28 seulement ont déclaré avoir vénéré les reliques des saints de Jouarre.

Pensez-vous qu'il est important de poursuivre cette tradition ?

La quasi-totalité des répondants estime qu'il est important de poursuivre cette tradition (95 oui /4 non) ; 69 d'entre eux motivent leur réponse par un texte libre.

La motivation principale est la poursuite d'une tradition, entretenir un patrimoine, être fidèle à notre histoire, nos racines, transmettre un héritage.

L'accent est mis ou bien sur le patrimoine culturel, ou bien sur le patrimoine spirituel, de façon plus ou moins marquée. Néanmoins, la majorité des répondants évoque l'aspect spirituel et ecclésial de la démarche. Il s'agit donc, non seulement d'une fidélité à une tradition ecclésiale (20 répondants), mais aussi de faire vivre l'Eglise aujourd'hui, de renforcer sa foi et la rendre visible (20 répondants).

Deux personnes estiment que cette tradition ne correspond plus à notre époque.

Avez-vous des remarques ou suggestions sur l'organisation ou le déroulement de cette journée du Lundi de Pentecôte ?

Une trentaine de personnes répondent à cette question : la plupart n'ont rien suggérer et estiment que l'organisation est bonne.

Les suggestions concernent l'organisation et le contenu de la journée :

Organisation :

- commencer la messe à l'heure
- la date ne convient pas
- mieux communiquer (non connaissance de l'événement)
- interroger les jeunes du secteur pour savoir ce qu'ils en pensent

Contenu :

- insister sur le sens spirituel de la démarche ; mieux connaître les saints que l'on vénère, notamment pour pouvoir les imiter
- faire une vraie fête
- chants, témoignage, joie
- prévoir un temps d'adoration, de confession, d'accompagnement spirituel

- sortir plus de châsses
- inviter une personnalité d'Eglise.
- Faire mention de la mémoire de Marie, Mère de l'Eglise

3. Interprétation des données

Le niveau de connaissance des répondants est globalement positif quant à l'aspect culturel et patrimonial.

- Le souci de maintenir et de transmettre ce patrimoine est très largement partagé, qu'il soit considéré sous l'angle culturel ou spirituel.
- La diffusion du questionnaire en milieu à la fois laïc/local et ecclésial/local-diocésain correspond bien à cette double dimension patrimoniale.
- Parmi les répondants mettant en avant la dimension spirituelle, un nombre non négligeable dépasse la dimension patrimoniale pour relier cet événement à la vie de foi personnelle, à la vie ecclésiale actuelle, pour redonner un sens profond à cette tradition.

Plusieurs points d'étonnement méritent cependant d'être relevés.

- Un décalage entre la connaissance et la pratique : le nombre de personnes connaissant l'existence du pèlerinage et même le mode particulier de port des châsses, est nettement supérieur au nombre de personnes ayant participé au moins une fois au pèlerinage.
- Parmi les personnes qui ont participé au pèlerinage, un nombre conséquent déclare n'avoir jamais vénéré de reliques de saints à Jouarre.
- Enfin, sur l'ensemble des saints qui ont été vénérés par les participants du pèlerinage, **aucun des nombreux saints de Jouarre n'est cité nommément**, ni même par leur fonction.

4. Brève synthèse

Si les motivations divergent, le souhait de poursuivre la tradition est largement partagé ; celle-ci peut donc être vue comme un facteur d'unité dans le bourg et la région, entre l'Eglise et l'ensemble de la population.

Pour les chrétiens, malgré un réel souci de donner du sens à la démarche, celui-ci semble leur échapper. Il est possible que la cause soit liée à la difficulté, pour les pèlerins, d'identifier les saints de Jouarre et à un manque de connaissance à leur sujet.

En guise de conclusion...

Le parcours que nous avons suivi durant près de six mois n'était pas tracé d'avance. Il a connu ses périodes de creux et d'obscurité, un peu à la façon dont on porte les châsses dans les montées caillouteuses, au pèlerinage du lundi de Pentecôte. Au terme de ce chemin cependant, nous avons acquis, à travers les recherches et les partages, un certain nombre de convictions.

Les trois champs d'étude se révèlent riches et complémentaires. Parmi les nombreux aspects qui pourraient être relevés et orienter la suite de cette tradition, nous retenons les suivants :

- La connaissance de « nos » saints : le travail historique permet une première approche ; le travail théologique montre que cette connaissance favorise l'authenticité et la profondeur de la démarche de vénération ; la partie pastorale reflète un manque de connaissance des saints « de la Brie ».
- Pour favoriser cette connaissance, nous suggérons de mettre en valeur un seul saint par année, d'orienter l'ensemble de la journée sur la connaissance de ce saint et de ce qu'il nous enseigne aujourd'hui.
- Concrètement, cela suppose d'unifier l'ensemble de la journée autour de cette figure de saint et en gardant « l'esprit du pèlerinage » : buffet partagé après l'Eucharistie, puis temps de louange/enseignement et temps d'échanges (carrefours ?) / adoration-confession/ Vêpres.
- Le temps et le geste de la vénération : à prévoir, à retrouver, à réinventer !

Bien sûr, le pèlerinage des Saints de la Brie ne vit que par l'élan de foi d'un peuple croyant, qu'il nourrit à son tour en l'exprimant.

N'est-ce pas là justement le paradoxe, l'origine de notre questionnement ? En tant que tradition, le pèlerinage des Saints de la Brie est un don qui nous est légué ; il nous revient de le transmettre à notre tour, non comme un élément de folklore, mais comme l'expression vivante de la foi en Jésus-Christ qui rayonne, sur cette terre de Brie, depuis tant de siècles, tant de saints.

Ont participé à ce travail...

ALIBERT Donatienne, Sr ANNE, BANDINELLI Claire, Sr CHANTAL, DA FONSECA Sila, GORDIEN Marie-Laure, Sr IRENE, KEMP Marie-Anne, LEROY Bernard, POLLAK Christine, SAULNIER P. Michel, VAN PRAET Jean-Jacques et Marie-Thérèse